

Laurentides

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Josée Camarra

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Septembre 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN: 978-2-550-72397-4 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7
-------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE.....	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population autochtone.....	13
La population immigrante.....	14
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	15
Les familles	15
La situation maritale	15
Les familles avec enfants à la maison	16
Les personnes vivant seules.....	18
LES JEUNES	19
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS.....	19

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ.....	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE.....	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI.....	24

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI.....	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	29
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	29
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES.....	31
L'ENTREPRENEURIAT	36
LA SYNDICALISATION	37

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI.....	40
LES SERVICES DE GARDE.....	41
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	48
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	50
La distribution du revenu	50
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	52
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	52

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	57
L'ÉTAT GÉNÉRAL	58
LA MORTALITÉ	58
LES MALADIES	58
LA SANTÉ MENTALE	60
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	60
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	60
La fécondité	62
La maternité	62
LES SOINS MÉDICAUX	64
LA SANTÉ AU TRAVAIL	65

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	67
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	68
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	70
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	72

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	75
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	76
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	78
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	78

CONCLUSION	79
-------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	81
----------------------	----

GLOSSAIRE	85
------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DES LAURENTIDES ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHÉ.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes,

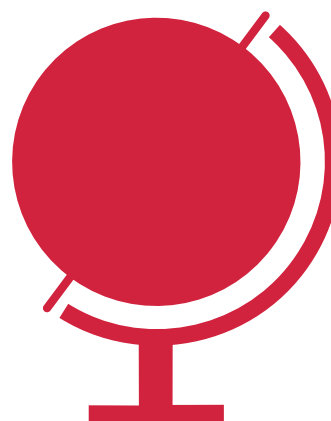
faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région des Laurentides (20,1 %), le TGN, parmi les plus bas des TGN des régions, est inférieur à celui du Québec (22,4 %). L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer : les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

1 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

La région des Laurentides connaît une croissance démographique parmi les plus marquées au Québec. La partie sud, limitrophe de Montréal et à forte densité résidentielle, regroupe une population plus jeune et en forte croissance comparativement à celle de la partie nord qui est peu nombreuse et plus âgée. Les jeunes femmes se trouvent plus tôt au sein d'un couple ou avec une charge de famille. À partir de la cinquantaine, les femmes vivent au contraire plus souvent seules que les hommes et l'écart se creuse à mesure que les personnes vieillissent.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la population de la région des Laurentides compte 559 700 personnes, soit 7,1 % de la population de l'ensemble du Québec, ce qui en fait la 4^e région en importance du point de vue de la population, après les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. La population de la région des Laurentides réunit 282 535 femmes (50,5 %) et 277 165 hommes (49,5 %). Au Québec, les femmes forment 51,0 % de la population et les hommes, 49,0 %.

En 2011, 16,9 % de la population régionale est âgée de moins de 15 ans, tandis que 14,4 % a 65 ans et plus. La population de la région reste donc relativement jeune, compte tenu du poids relatif des 65 ans et plus qui est plus faible que celui des moins de 15 ans.

Les femmes de 25 à 34 ans, qui forment le groupe d'âge le plus fréquent de la maternité, représentent 11,3 % de la population féminine de la région des Laurentides comparativement à 12,7 % dans l'ensemble du Québec. La proportion d'hommes de ce groupe d'âge atteint 11,3 % (13,2 % au Québec). Le taux de féminité des 25 à 34 ans atteint 50,3 %; il est de 50,0 % au Québec. La région se classe au 13^e rang des 17 régions du

Québec quant à la proportion de Laurentiennes de 25 à 34 ans, et au 15^e rang quant à la proportion de Laurentiens du même groupe d'âge.

En 2011, l'âge médian de la population de la région des Laurentides est de 42,1 ans, soit 42,7 ans chez les femmes et 41,5 ans chez les hommes. Au Québec, l'âge médian se situe à 41,9 ans: 43,0 ans chez les femmes et 40,7 ans chez les hommes. La région occupe le 7^e rang au Québec du point de vue de la jeunesse de sa population.

L'âge médian varie de façon sensible d'une municipalité régionale de comté (MRC) à l'autre, ce qui met en lumière la diversité de la région des Laurentides sur le plan démographique. Ainsi, dans la MRC des Pays-d'en-Haut, MRC de prédilection des personnes retraitées ou prérétraitées, l'âge médian est de 51,4 ans (51,4 ans chez les femmes et 51,5 ans chez les hommes), soit le plus élevé de la région. En revanche, la MRC de Mirabel, où les jeunes familles choisissent de s'installer en raison, notamment, de sa proximité avec Montréal et du coût moins élevé en matière d'habitation, se démarque avec un âge médian de 35,0 ans (35,1 ans chez les hommes et 34,8 ans chez les femmes), ce qui en fait, sans conteste, la MRC la plus jeune de la région. Les MRC de Thérèse-De Blainville et de Deux-Montagnes font également partie des MRC « plus jeunes » de la région, avec un

TABEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DES LAURENTIDES ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
LAURENTIDES	233 115	282 535	50,5	228 250	277 165	49,5	461 365	559 700	7,1
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
ANTOINE-LABELLE	16 510	17 385	49,4	16 950	17 775	50,6	33 455	35 160	6,3
ARGENTEUIL	14 695	16 100	50,1	14 235	16 015	49,9	28 930	32 115	5,7
DEUX-MONTAGNES	41 365	48 535	50,7	40 055	47 130	49,3	81 420	95 670	17,1
LA RIVIÈRE-DU-NORD	45 830	58 210	50,5	44 585	56 955	49,5	90 420	115 165	20,6
LES LAURENTIDES	19 405	22 880	50,7	19 025	22 280	49,3	38 430	45 155	8,1
LES PAYS-D'EN-HAUT	15 620	20 410	50,6	15 250	19 915	49,4	30 870	40 330	7,2
MIRABEL	13 650	20 845	49,7	13 675	21 110	50,3	27 330	41 955	7,5
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	66 040	78 165	50,7	64 475	75 985	49,3	130 515	154 145	27,5

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
LAURENTIDES						
MOINS DE 15 ANS	46 580	49,1	48 205	50,9	94 790	16,9
15-19 ANS	19 005	49,2	19 620	50,8	38 625	6,9
20-24 ANS	15 080	48,4	16 090	51,6	31 170	5,6
25-29 ANS	14 325	49,9	14 390	50,1	28 715	5,1
30-34 ANS	17 510	50,7	17 005	49,3	34 515	6,2
35-39 ANS	17 990	50,5	17 610	49,5	35 605	6,4
40-49 ANS	44 605	50,5	43 675	49,5	88 280	15,8
50-64 ANS	64 115	50,4	63 055	49,6	127 170	22,7
65-69 ANS	15 020	50,5	14 695	49,5	29 715	5,3
70-74 ANS	10 080	51,0	9 695	49,0	19 770	3,5
75-84 ANS	13 195	55,0	10 795	45,0	23 990	4,3
85 ANS ET PLUS	5 035	68,3	2 330	31,6	7 370	1,3
TOTAL	282 535	50,5	277 165	49,5	559 700	100,0
ÂGE MÉDIAN	42,7	---	41,5	---	42,1	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



âge médian respectif de 39,2 ans (40,0 ans chez les femmes et 38,5 ans chez les hommes) et de 39,8 ans (40,7 ans chez les femmes et de 38,8 ans chez les hommes). La MRC d'Argenteuil, où l'âge médian est de 46,9 ans (47,4 ans chez les femmes et 46,4 ans chez les hommes), la MRC des Laurentides, où l'âge médian se situe à 48,1 ans (48,6 ans chez les femmes et 47,6 ans chez les hommes) et la MRC d'Antoine-Labelle, où l'âge médian atteint 49,6 ans (49,5 ans chez les femmes et 49,6 ans chez les hommes), se rangent du côté des MRC les plus âgées de la région. L'âge médian de la population de la MRC de La Rivière-du-Nord est de 41,7 ans : 42,6 ans chez les femmes et 40,8 ans chez les hommes.

L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

Au cours de la période 2006-2011, la population des Laurentides a enregistré un taux annuel moyen de croissance² de 1,8 %, soit le deuxième en importance au Québec, tout juste derrière celui de la région de Lanaudière (1,9 %). Ce résultat est légèrement inférieur au taux de 2,1 % enregistré pour la période de 2001 à 2006 qui plaçait alors la région des Laurentides au 1^{er} rang. Au Québec, le taux annuel moyen de croissance est de 0,9 % pour la période 2006-2011 et de 0,8 % pour la période 2001-2006.

La région des Laurentides s'étend sur un vaste territoire, soit 20 771,13 kilomètres carrés, et regroupe sept municipalités régionales de comté (MRC) : Antoine-Labelle, Les Laurentides, Les Pays-d'en-Haut, Argenteuil, La Rivière-du-Nord, Thérèse-De Blainville, Deux-Montagnes et une municipalité dotée des compétences d'une MRC, Mirabel. La densité de la population de la région est de 27 personnes par kilomètre carré, donnée qui varie largement entre la partie nord et la partie sud du territoire.

Les MRC de Thérèse-De Blainville et de Deux-Montagnes ainsi que Mirabel occupent la partie sud du territoire et sont situées dans les limites de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Elles regroupent 52,1 % de la population régionale : 27,5 % réside dans la MRC de Thérèse-De Blainville, qui est la plus peuplée de la région; 17,1 %, dans la MRC de Deux-Montagnes; et 7,5 %, dans la MRC de Mirabel. Située un peu plus au nord, dans la partie est du territoire et en dehors des limites de la CMM, la MRC de La Rivière-du-Nord regroupe 20,6 % de la population de la région des Laurentides, ce qui en fait la deuxième MRC en importance du point de vue de la population dans la région, après la MRC de Thérèse-De Blainville. Ces quatre MRC englobent donc 72,7 % de l'ensemble de la population de la région des Laurentides. Le taux de féminité de

TABEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DES LAURENTIDES ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
LAURENTIDES	1,8	2,1	2,0	1,7
ANTOINE-LABELLE	0,1	0,9	0,5	0,2
ARGENTEUIL	1,4	0,7	1,0	0,8
DEUX-MONTAGNES	1,9	1,4	1,6	1,3
LA RIVIÈRE-DU-NORD	2,5	2,4	2,4	2,1
LES LAURENTIDES	1,0	2,2	1,6	1,5
LES PAYS-D'EN-HAUT	2,0	3,4	2,7	2,4
MIRABEL	3,9	4,8	4,4	4,2
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	1,5	1,9	1,7	1,7

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[n]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$



la population des MRC de Thérèse-De Blainville et de Deux-Montagnes est de 50,7 %, alors qu'il se situe à 50,5 % dans la MRC de La Rivière-du-Nord et à 49,7 % à Mirabel.

Si Mirabel est la moins peuplée de ces quatre MRC, elle affiche tout de même un taux annuel moyen de croissance de 3,9 % pour la période 2006-2011, soit le plus élevé de la région des Laurentides. La MRC de La Rivière-du-Nord suit avec un taux annuel moyen de croissance de 2,5 %, alors que les MRC de Deux-Montagnes et de Thérèse-De Blainville se classent au 4^e rang et au 5^e rang, avec des taux de 1,9 % et de 1,5 % respectivement.

Les MRC des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil et des Laurentides occupent la partie plus centrale de la région des Laurentides. Elles regroupent 21,0 % de la population régionale : 7,2 % dans la MRC des Pays-d'en-Haut, 5,7 % dans la MRC d'Argenteuil et 8,1 % dans la MRC des Laurentides. Pour la période 2006-2011, la MRC des Pays-d'en-Haut a enregistré un taux annuel moyen de croissance de 2,0 %, soit le troisième en importance dans la région, suivie des MRC d'Argenteuil (1,4 %) et des Laurentides (1,0 %). Le taux de féminité de la population de la MRC des Pays-d'en-Haut se situe à 50,6 %, alors qu'il est de 50,1 % dans la MRC d'Argenteuil et de 50,7 % dans la MRC des Laurentides.

La MRC d'Antoine-Labelle, la plus au nord, occupe à elle seule environ 75 % du territoire, mais elle ne regroupe que 6,3 % de la population de la région des Laurentides, dont 49,4 % sont des femmes, ce qui constitue le taux de féminité le plus faible de la région. Cette MRC affiche, pour la période 2006-2011, un taux annuel moyen de croissance de 0,1 %, qui se révèle le plus faible de la région.

LA POPULATION AUTOCHTONE

En 2011, le Québec compte 87 531 autochtones, dont 50,8 % sont des femmes. Cette population se concentre dans les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de la Montérégie (territoire de la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent) et de l'Abitibi-Témiscamingue. La majorité des femmes et des hommes autochtones vit dans les réserves. Les Autochtones représentent 1,1 % de l'ensemble de la population du Québec.

En 2011, on dénombre dans la région des Laurentides 2 081 Autochtones, soit 1 127 femmes (54,2 %) et 954 hommes (45,8 %), ce qui représente 2,4 % de la population autochtone du Québec. Ces personnes appartiennent à la communauté mohawk et habitent sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes, où elles forment 2,2 % de la population. La majorité des Autochtones, c'est-à-dire 65,8 %, vit dans les réserves,

TABEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE							POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES	ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%	NOMBRE			NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	7 903 005	1,1
LAURENTIDES	1 127	954	2 081	2,4	735	634	1 369	559 700	0,4
DEUX-MONTAGNES	1 127	954	2 081	---	735	634	1 369	95 670	2,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des Indiens (1951?-); Statistique Canada (2013).



proportion qui est moins élevée que parmi l'ensemble de la population autochtone du Québec (75,3 %). Le taux de féminité de la population autochtone des réserves atteint 53,7 % (49,6 % au Québec).

LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région des Laurentides regroupe 24 080 personnes immigrantes : 11 885 femmes et 12 195 hommes, soit 2,5 % de la population immigrante du Québec. Les personnes immigrantes forment 4,4 % de la population à l'échelon régional (12,7 % au Québec).

La majorité des immigrantes établies dans la région des Laurentides sont arrivées de l'Europe (47,5 %) et de l'Amérique (24,1 %); 18,3 % viennent de l'Asie, du Moyen-Orient, de l'Océanie et d'autres régions; et 10,1 %, de l'Afrique. La majorité des immigrants sont aussi originaires de l'Europe (52,9 %) et de l'Amérique (21,2 %); 14,8 % sont arrivés de l'Asie, du Moyen-Orient, de l'Océanie et d'autres régions; et 11,1 %, de l'Afrique.

À elles seules, les MRC de Thérèse-De Blainville (39,3 %) et de Deux-Montagnes (20,1 %) regroupent 59,4 % de la population immigrante établie dans la région des Laurentides. Les MRC de La Rivière-du-Nord et des Pays-d'en-Haut en accueillent chacune 13,6 % et 10,4 %; les autres MRC en comptent moins de 10 %.

TABLEAU 1.5

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	3 886 750	3 778 675	7 665 430	100,0	50,7
POPULATION NON IMMIGRANTE	3 389 095	3 301 435	6 690 535	87,3	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0
AMÉRIQUE	120 405	101 590	221 990	22,8	54,2
EUROPE	151 915	150 315	302 235	31,0	50,3
AFRIQUE	84 865	96 255	181 125	18,6	46,9
AFRIQUE DU NORD	56 835	66 265	123 095	12,6	46,2
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	140 465	129 070	269 535	27,6	52,1
CHINE	26 125	17 610	43 735	4,5	59,7
LAURENTIDES					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	276 640	272 165	548 800	100,0	50,4
POPULATION NON IMMIGRANTE	264 755	259 970	524 725	95,6	50,5
POPULATION IMMIGRANTE	11 885	12 195	24 080	4,4	49,4
AMÉRIQUE	2 870	2 585	5 450	22,6	52,7
EUROPE	5 645	6 455	12 100	50,2	46,7
AFRIQUE	1 205	1 350	2 550	10,6	47,3
AFRIQUE DU NORD	805	900	1 700	7,1	47,4
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	2 180	1 800	3 980	16,5	54,8
CHINE	570	145	715	3,0	79,7

Source : Statistique Canada (2013).



Le taux de féminité de la population immigrante établie dans la région des Laurentides (49,4 %) varie en fonction de la région d'origine : il est plus élevé chez les personnes venant de l'Asie, du Moyen-Orient, de l'Océanie et d'autres régions (54,8 %) et de l'Amérique (52,7 %) et plus faible chez celles qui viennent de l'Afrique (47,3 %). Le taux de féminité varie aussi en fonction de la MRC où les personnes immigrantes résident : la MRC des Pays-d'en-Haut affiche le plus faible taux (46,3 %), alors que la MRC d'Antoine-Labelle a le plus élevé (53,2 %).

LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population de la région des Laurentides comprend 162 940 familles, composées de couples mariés ou en union de fait, avec ou sans enfants, et de familles monoparentales. Les couples forment 83,8 % des familles et 56,3 % d'entre eux sont mariés. Au Québec, 83,4 % des familles sont constituées d'un couple et 62,2 % des couples sont mariés.

Dans la région des Laurentides, 61,4 % des couples sans enfant sont mariés comparativement à 64,1 % dans l'ensemble du Québec. Cette différence entre la région et la province est encore plus marquée chez les couples qui comptent des enfants à la maison, et elle s'accroît à mesure que l'âge des enfants diminue. Ainsi, dans la région, les couples mariés forment 43,7 % des familles ayant au moins un enfant d'âge mineur et 33,1 % de celles qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire en comparaison de 53,2 % et de 45,1 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Pour tous les groupes d'âge, exception faite des 15 à 19 ans, les hommes de la région des Laurentides sont proportionnellement moins nombreux à faire partie d'un couple marié que leurs homologues du reste du Québec. On observe la même tendance chez les Laurentiennes de moins de 50 ans, âge à partir duquel on trouve, dans la région, une proportion équivalente ou plus élevée de femmes mariées que dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 1.6

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DES LAURENTIDES ET CERTAINES MRC*, 2011

	POPULATION IMMIGRANTE						POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
LAURENTIDES	20,1	11 885	12 195	24 080	4,4	49,4	276 640	272 165	548 800	50,4
ANTOINE-LABELLE	34,9	205	175	385	1,1	53,2	16 815	17 295	34 105	49,3
ARGENTEUIL	29,8	400	405	805	2,6	49,7	15 740	15 625	31 350	50,2
DEUX-MONTAGNES	12,4	2 415	2 430	4 845	5,1	49,8	47 840	46 640	94 485	50,6
LA RIVIÈRE-DU-NORD	18,1	1 575	1 705	3 280	2,9	48,0	56 620	56 190	112 815	50,2
LES LAURENTIDES	38,7	900	860	1 760	4,0	51,1	22 540	21 565	44 100	51,1
LES PAYS-D'EN-HAUT	30,1	1 165	1 345	2 515	6,4	46,3	19 955	19 585	39 530	50,5
MIRABEL	12,5	525	495	1 020	2,5	51,5	20 710	20 895	41 585	49,8
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	14,8	4 695	4 770	9 465	6,3	49,6	76 455	74 380	150 840	50,7

*Les MRC dont le nombre d'hommes ou de femmes dans la population immigrante est inférieur à 100 n'apparaissent pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada (2013).



Les familles avec enfants à la maison

Dans la région des Laurentides, 41,3 % des familles comptent au moins un enfant d'âge mineur et 16,2 % en ont au moins un d'âge préscolaire. Au Québec, 40,2 % des familles comptent au moins un enfant de 17 ans et moins et 17,0 % en ont au moins un d'âge préscolaire.

Les familles monoparentales, dont 72,5 % ont une femme à leur tête, représentent 28,3 % des familles avec enfants. La monoparentalité est moins fréquente à mesure que l'âge des enfants à la maison diminue. Ainsi, dans la région des Laurentides, 14,2 % des familles constituées d'au moins un enfant d'âge préscolaire sont monoparentales, proportion qui atteint 24,8 % chez les familles qui en ont au moins un d'âge mineur. En revanche, la proportion de familles monoparentales avec une femme à leur tête augmente à mesure que l'âge des enfants diminue : elle passe de 73,9 % chez les familles qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans à 79,9 % chez les

familles qui comptent au moins un enfant de 5 ans et moins. À noter qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde à égalité avec l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement, mais personne seule autrement. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans le contexte du recensement. Au Québec, 28,7 % des familles avec enfants sont monoparentales, proportion équivalente à celle de la région des Laurentides. Cependant, ces familles sont plus susceptibles que celles de la région d'avoir une femme à leur tête, cela étant vrai peu importe l'âge des enfants. Alors que 76,0 % des familles monoparentales du Québec ont une femme à leur tête, cette proportion est de 76,9 % lorsque la famille compte au moins un enfant d'âge mineur et atteint 83,0 % en présence d'au moins un enfant d'âge préscolaire.

TABLEAU 1.7

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLE	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
LAURENTIDES								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	93 600	57,4	67 140	71,7	51,1	28,3	72,5	27,4
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	84 045	51,6	61 995	73,8	48,2	26,2	71,9	28,1
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	67 295	41,3	50 590	75,2	43,7	24,8	73,9	26,2
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	26 380	16,2	22 625	85,8	33,1	14,2	79,9	20,1
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	69 340	42,6	69 335	100,0	61,4	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	162 940	100,0	136 470	83,8	56,3	16,2	72,6	27,4

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.8

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION
DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
LAURENTIDES															
FEMMES	15-19 ans	18 960	100,0	25	0,1	540	2,8	75	0,4	17 675	93,2	155	0,8	490	2,6
	20-24 ans	15 045		350	2,3	3 950	26,3	395	2,6	8 630	57,4	740	4,9	980	6,5
	25-34 ans	31 735		5 835	18,4	16 585	52,3	2 875	9,1	2 515	7,9	2 560	8,1	1 365	4,3
	35-49 ans	62 375		21 985	35,2	22 920	36,7	9 670	15,5	1 020	1,6	4 810	7,7	1 970	3,2
	50-64 ans	63 635		31 415	49,4	13 110	20,6	4 035	6,3	695	1,1	11 255	17,7	3 125	4,9
	65-79 ans	31 360		15 465	49,3	2 445	7,8	1 290	4,1	65	0,2	9 820	31,3	2 275	7,3
	80 ans et plus	7 400		1 755	23,7	115	1,6	875	11,8	---	---	3 655	49,4	1 000	13,5
	15 ans et plus	230 505		76 835	33,3	59 690	25,9	19 195	8,3	30 620	13,3	32 955	14,3	11 210	4,9
HOMMES	15-19 ans	19 570	100,0	15	0,1	165	0,8	25	0,1	18 685	95,5	150	0,8	530	2,7
	20-24 ans	15 905		160	1,0	2 230	14,0	35	0,2	10 755	67,6	1 230	7,7	1 495	9,4
	25-34 ans	30 790		4 090	13,3	14 480	47,0	540	1,8	4 775	15,5	4 530	14,7	2 375	7,7
	35-49 ans	60 290		19 630	32,6	23 640	39,2	3 685	6,1	2 330	3,9	8 395	13,9	2 610	4,3
	50-64 ans	62 290		31 040	49,8	14 700	23,6	2 305	3,7	810	1,3	10 325	16,6	3 110	5,0
	65-79 ans	30 205		18 825	62,3	3 985	13,2	455	1,5	35	0,1	5 405	17,9	1 500	5,0
	80 ans et plus	5 390		3 150	58,4	335	6,2	220	4,1	---	---	1 285	23,8	400	7,4
	15 ans et plus	224 430		76 880	34,3	59 550	26,5	7 255	3,2	37 380	16,7	31 330	14,0	12 035	5,4

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SEULES

Parmi la population de 15 ans et plus, on trouve des proportions équivalentes de femmes (14,3 %) et d'hommes (14,0 %) qui vivent seuls. Ces proportions sont inférieures à celles de l'ensemble du Québec, où 17,6 % des femmes et 16,1 % des hommes de 15 ans et plus vivent seuls.

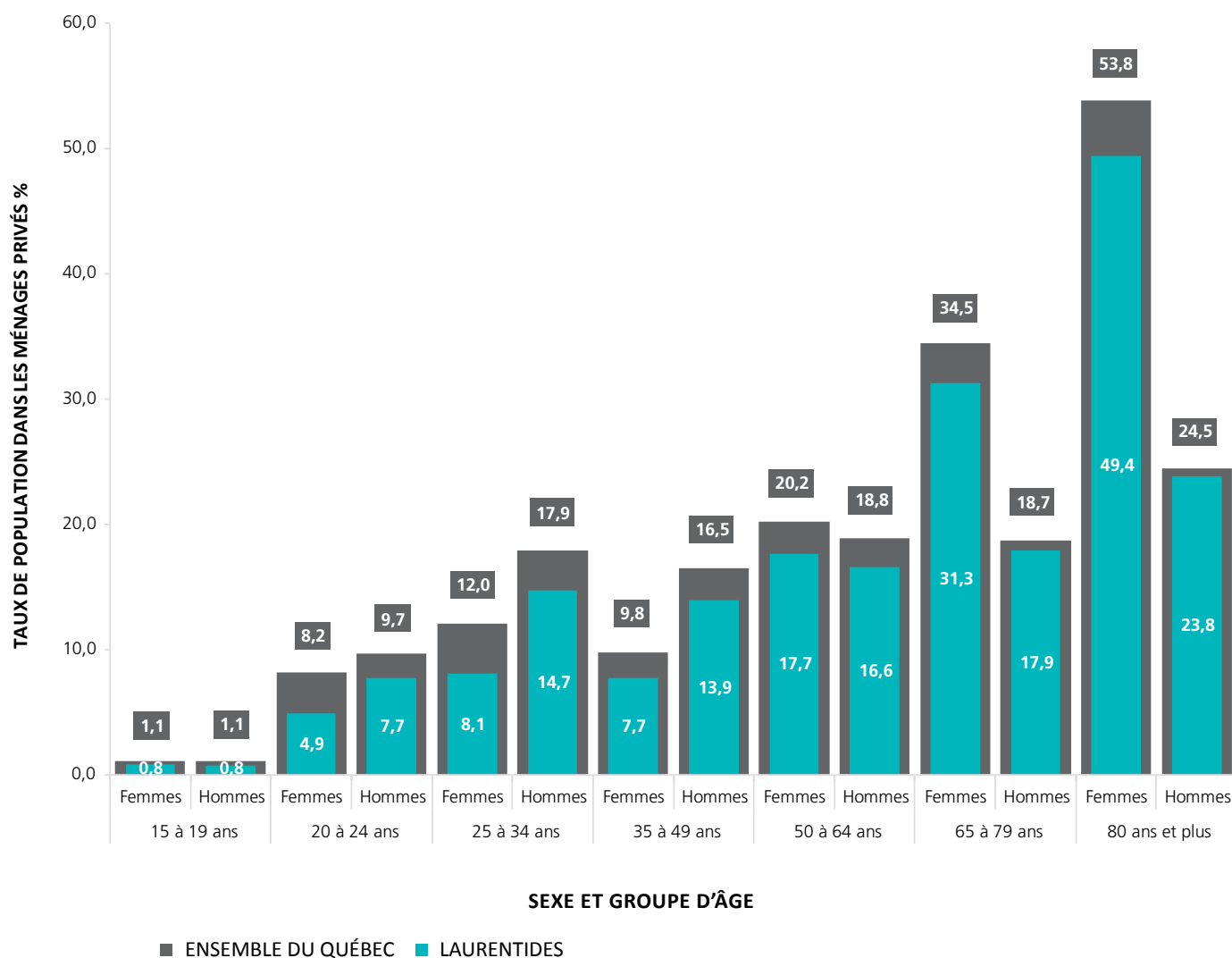
Parmi les groupes d'âge plus jeunes de la population, les Laurentiennes sont proportionnellement moins nombreuses que les Laurentiens à vivre seules : 8,1 % comparativement à 14,7 % chez les 25 à 34 ans et 7,7 % et 13,9 % chez les 35 à 49 ans.

La tendance s'inverse à partir de la cinquantaine et l'écart se creuse à mesure que les personnes vieillissent. En effet, 17,7 % des femmes de 50 à 64 ans et 49,4 % des femmes de 80 ans et plus vivent seules en regard de seulement 16,6 % et 23,8 % des hommes des mêmes groupes d'âge.

Les personnes qui vivent seules sont proportionnellement plus nombreuses au Québec que dans la région des Laurentides, et ce, peu importe le groupe d'âge, chez les femmes comme chez les hommes, mais avec un écart plus prononcé chez ces dernières.

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



LES JEUNES

En 2011, dans la région des Laurentides, on dénombre 227 815 personnes de moins de 35 ans, soit 40,7 % de la population totale. Les personnes âgées de moins de 15 ans forment 16,9 % de la population régionale; celles qui ont 15 à 34 ans, 23,8 %. Le taux de féminité des 34 ans et moins est de 49,4 %. Au Québec, les personnes de moins de 35 ans représentent 41,2 % de la population.

La grande majorité des Laurentiennes (93,2 %) et des Laurentiens (95,5 %) de 15 à 19 ans vivent avec leurs parents. Au Québec, 92,0 % des femmes et 94,5 % des hommes de ce groupe d'âge sont dans la même situation. La différence entre les sexes s'accroît chez les 20 à 24 ans, où 57,4 % des femmes et 67,6 % des hommes de la région vivent toujours chez leurs parents.

Les jeunes vivent souvent hors famille. Cela inclut les personnes seules ainsi que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'une conjointe ou un conjoint, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires font partie notamment de cette catégorie. Ce phénomène est plus marqué chez les hommes que chez les femmes, peu importe l'âge. Par exemple, 12,4 % des Laurentiennes et 22,4 % des Laurentiens de 25 à 34 ans vivent hors famille. Au Québec, ces proportions atteignent 18,7 % et 28,8 % respectivement.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de se trouver plus jeunes au sein d'un couple ou d'avoir la charge d'une famille. Ainsi, 28,6 % des Laurentiennes de 20 à 24 ans vivent en couple comparativement à 15,0 % des Laurentiens de ce groupe d'âge. Par ailleurs, 2,6 % des femmes de 20 à 24 ans et 9,1 % de celles qui sont âgées de 25 à 34 ans sont à la tête d'une famille monoparentale dans la région. Au Québec, une proportion équivalente de femmes de 20 à 24 ans (2,8 %), mais une proportion moins élevée de femmes de 25 à 34 ans (7,9 %), sont des mères seules. La monoparentalité se décline donc essentiellement au féminin, si l'on considère que seulement 0,2 % des hommes de 20 à 24 ans et 1,8 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans sont à la tête d'une famille monoparentale. Au Québec, 0,3 % et 1,3 % des hommes de ces groupes d'âge assument la responsabilité d'une famille monoparentale.

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

En 2011, dans la région des Laurentides, 80 845 personnes sont âgées de 65 ans et plus, soit 14,4 % de la population à l'échelon régional, proportion inférieure à celle qui est notée pour le Québec (15,9 %), mais en hausse de 2 points de pourcentage par rapport aux résultats de 2006. Ainsi, depuis 2006, 8 870 femmes et 8 685 hommes sont venus augmenter le nombre de personnes de 65 ans et plus.

Parmi les personnes de 65 ans et plus de la région, 53,6 % sont des femmes, ce qui constitue un taux de féminité moins élevé que dans l'ensemble du Québec (56,5 %). Le taux de féminité des 65 ans et plus s'accroît avec l'âge : il va de 50,5 % chez les 65 à 69 ans à 68,3 % chez les 85 ans et plus. Ces taux sont toutefois inférieurs aux valeurs pour l'ensemble du Québec où les femmes représentent 51,8 % des 65 à 69 ans et 70,2 % des 85 ans et plus.

L'espérance de vie plus élevée des femmes et le choix d'un conjoint généralement plus âgé qu'elles les rendent moins susceptibles que les hommes de vivre en couple à partir de 65 ans, tendance qui s'accroît à mesure qu'elles vieillissent. Ainsi, en 2011, 57,1 % des Laurentiennes de 65 à 79 ans et 25,3 % de celles qui sont âgées de 80 ans et plus vivent en couple comparativement à 75,5 % et à 64,6 % des Laurentiens des mêmes groupes d'âge. Au Québec, 53,8 % des femmes de 65 à 79 ans et 23,5 % de celles qui sont âgées de 80 ans et plus vivent en couple en comparaison de 75,0 % et de 65,9 % des hommes de ces groupes d'âge.

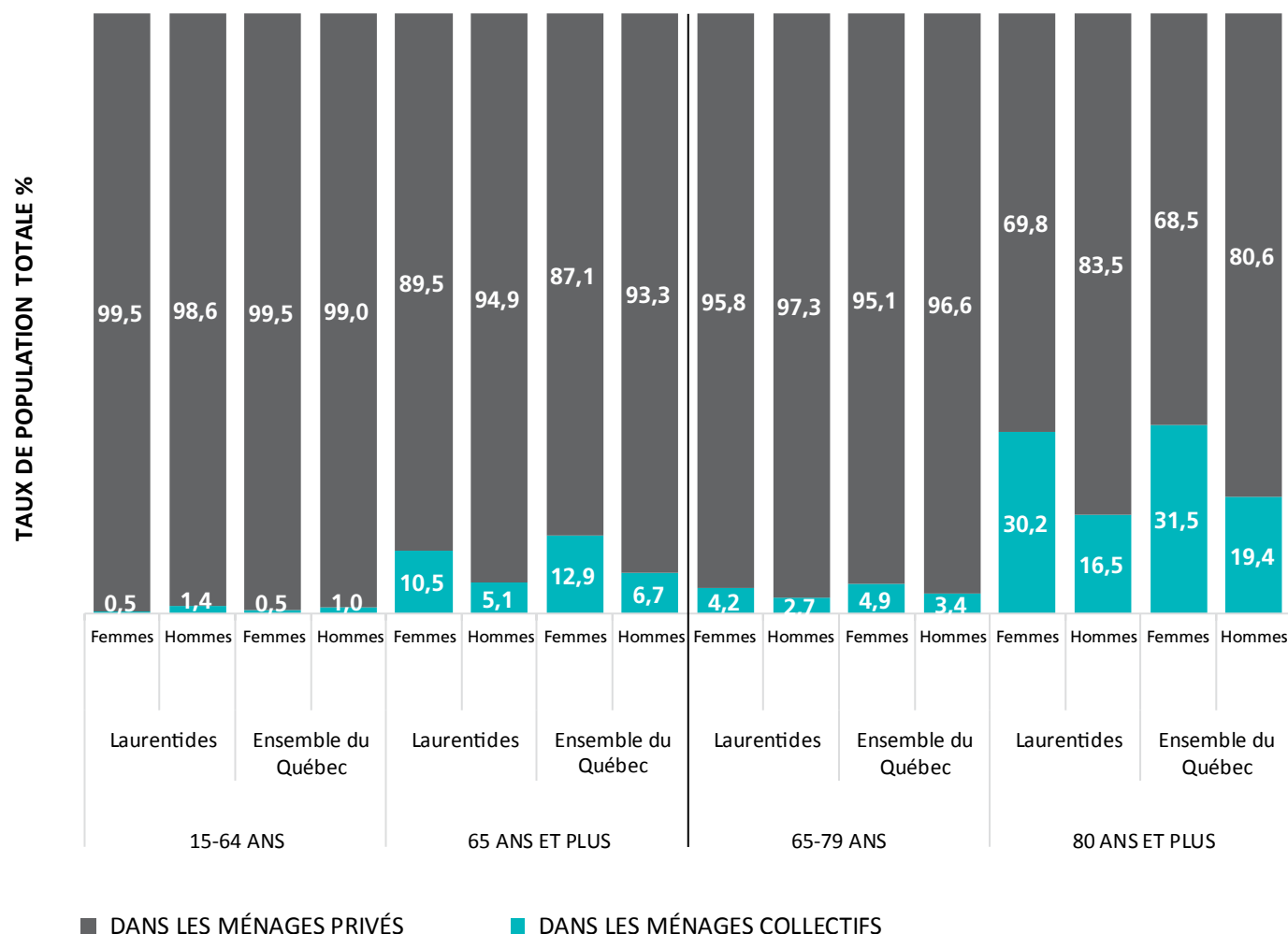
Comme dans l'ensemble du Québec, la proportion de femmes seules est beaucoup plus élevée que celle des hommes dans la région : 31,3 % des Laurentiennes de 65 à 79 ans et 49,4 % de celles qui sont âgées de 80 ans et plus comparativement à 17,9 % et à 23,8 % des Laurentiens de ces groupes d'âge vivent ainsi. Cependant, chez les hommes comme chez les femmes, ces proportions sont inférieures à celles de l'ensemble du Québec.

Les personnes de 65 ans et plus sont plus susceptibles que celles des autres groupes d'âge de la population de vivre dans des ménages collectifs, tendance plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Dans la région des Laurentides, 10,5 % des femmes et 5,1 % des hommes de 65 ans et plus vivent dans des ménages collectifs en regard de 0,5 % des femmes et de 1,4 % des hommes de 15 à 64 ans. Parmi les personnes âgées de 80 ans et plus, on compte 30,2 % de Laurentiennes et 16,5 % de Laurentiens qui vivent dans des ménages collectifs, proportions légèrement inférieures à celles qui sont relevées pour l'ensemble des Québécoises (31,5 %) et des Québécois (19,4 %) de ce groupe d'âge.



GRAPHIQUE 1.2

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS
SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Dans la région des Laurentides, les femmes sont plus scolarisées que les hommes et sont plus susceptibles qu'eux de poursuivre des études supérieures. Sur ce chapitre, elles continuent toutefois d'afficher un certain retard par rapport à l'ensemble des Québécoises. Tant pour les femmes que pour les hommes, les taux de décrochage scolaire sont plus élevés dans la région que dans le reste du Québec. L'absence de diplôme et de qualification place les femmes dans une situation de grande vulnérabilité économique et laisse présager des perspectives d'emploi nettement plus sombres pour elles que pour les hommes.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

À l'instar de ce qui se passe au Québec, les femmes sont plus scolarisées que les hommes dans la région des Laurentides : en 2011, 77,6 % étaient titulaires d'un diplôme contre 75,4 % chez les hommes (78,1 % et 77,5 % au Québec).

Proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme d'études secondaires (DES) (24,6 % comparativement à 21,7 %), un diplôme d'études collégiales (DEC) (18,8 % en regard de 14,2 %), ou un diplôme universitaire (14,2 % en comparaison de 12,1 %) à titre de plus haut niveau de scolarité atteint. Les titulaires d'un diplôme universitaire sont, toutefois, moins nombreux dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec, tant chez les femmes que chez les hommes.

Les Laurentiens sont cependant les principaux participants des programmes de formation professionnelle, 23,4 % d'entre eux ayant un diplôme d'études professionnelles (DEP) comparativement à 15,1 % des Laurentiennes. On observe les mêmes tendances au Québec.

La variation du taux de scolarisation selon l'âge met en lumière le rattrapage effectué par les jeunes femmes sur le chapitre de l'éducation, que ce soit par rapport aux jeunes hommes ou aux femmes des générations précédentes. Les jeunes femmes sont aussi plus susceptibles que leurs prédécesseuses de poursuivre des études supérieures : par exemple, 23,8 % des femmes de 25 à 34 ans ont obtenu un diplôme universitaire en comparaison de 6,7 % des femmes de 65 ans et plus.

Dans la région des Laurentides, 24,5 % des immigrantes et 24,9 % des immigrants sont titulaires d'un diplôme universitaire à titre de plus haut niveau de scolarité atteint, ce qui s'avère nettement plus élevé que parmi les femmes et les hommes de la région qui sont nés au Canada, mais moins élevé que dans la population immigrante de l'ensemble du Québec, où ces proportions atteignent respectivement 28,8 % et 33,2 %.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage scolaire est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1).

Dans la région des Laurentides, 8,4 % des femmes et 15,7 % des hommes de 15 à 24 ans sont sans diplôme et ne fréquentent pas d'établissement scolaire en 2010-2011. Il s'agit respectivement des 6^e et 4^e rangs parmi les taux les plus marqués au Québec. Les taux de décrochage scolaire sont moins élevés chez les 15 à 19 ans que chez les 20 à 24 ans. Dans les deux cas cependant, ces proportions sont plus prononcées dans la région que dans l'ensemble du Québec, l'écart étant particulièrement notable chez les 20 à 24 ans.

Dans la région des Laurentides, comme dans l'ensemble du Québec, les taux de décrochage scolaire sont davantage élevés chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les perspectives économiques se révèlent nettement plus sombres pour les femmes sans diplôme, comme en témoignent les taux d'emploi et les revenus plus faibles ainsi qu'un marché de l'emploi plus restreint pour celles-ci. À noter également la difficulté accrue pour les jeunes mères, plus susceptibles que les jeunes pères d'être dans une situation de monoparentalité, à continuer ou à reprendre leurs études dans un contexte de conciliation études-famille qu'elles assument dans une plus large part.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE		TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE								TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES															
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,	
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2	
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3	
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2	
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9	
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4	
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1	
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1	
IMMIGRANTES	460 685	101 195	86 890	41 885	65 020	33 010	132 675		22,0	18,9	9,1	14,1	7,2	28,8	
HOMMES															
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1	
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5	
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5	
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0	
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3	
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7	
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0	
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0	
IMMIGRANTS	442 305	78 650	79 025	51 760	57 105	29 005	146 755		17,8	17,9	11,7	12,9	6,6	33,2	
LAURENTIDES															
FEMMES															
15-19 ANS	19 015	9 665	7 350	615	1 360	30	0	100	50,8	38,7	3,2	7,2	0,2	0,0	
20-24 ANS	14 395	2 270	3 660	2 515	4 305	370	1 270		15,8	25,4	17,5	29,9	2,6	8,8	
25-34 ANS	31 565	3 325	4 730	6 885	7 845	1 275	7 505		10,5	15,0	21,8	24,9	4,0	23,8	
35-44 ANS	37 970	3 750	5 745	7 195	9 590	1 935	9 750		9,9	15,1	18,9	25,3	5,1	25,7	
45-54 ANS	49 260	7 625	12 465	9 150	10 080	2 845	7 105		15,5	25,3	18,6	20,5	5,8	14,4	
55-64 ANS	39 555	8 130	12 795	5 420	6 215	2 420	4 570		20,6	32,3	13,7	15,7	6,1	11,6	
65 ANS ET PLUS	38 345	16 710	9 930	2 935	3 840	2 345	2 580		43,6	25,9	7,7	10,0	6,1	6,7	
15 ANS ET PLUS	230 105	51 475	56 680	34 720	43 235	11 220	32 775		22,4	24,6	15,1	18,8	4,9	14,2	
IMMIGRANTES	10 735	2 010	2 305	1 175	1 900	725	2 625		18,7	21,5	10,9	17,7	6,8	24,5	
HOMMES															
15-19 ANS	19 500	11 270	6 500	945	770	0	0	100	57,8	33,3	4,8	3,9	0,0	0,0	
20-24 ANS	16 290	4 365	3 785	4 205	3 135	275	525		26,8	23,2	25,8	19,2	1,7	3,2	
25-34 ANS	30 535	5 435	5 435	9 940	5 510	755	3 460		17,8	17,8	32,6	18,0	2,5	11,3	
35-44 ANS	36 465	5 430	5 930	9 970	6 995	1 695	6 450		14,9	16,3	27,3	19,2	4,6	17,7	
45-54 ANS	47 535	8 940	9 630	12 530	7 505	2 100	6 830		18,8	20,3	26,4	15,8	4,4	14,4	
55-64 ANS	38 375	7 595	9 920	8 345	5 060	2 255	5 195		19,8	25,9	21,7	13,2	5,9	13,5	
65 ANS ET PLUS	35 775	12 290	7 625	6 530	2 945	1 705	4 675		34,4	21,3	18,3	8,2	4,8	13,1	
15 ANS ET PLUS	224 470	55 325	48 810	52 465	31 935	8 800	27 135		24,6	21,7	23,4	14,2	3,9	12,1	
IMMIGRANTS	11 420	1 965	2 005	2 085	1 735	780	2 845		17,2	17,6	18,3	15,2	6,8	24,9	

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

La scolarité s'avère un élément incontournable de l'autonomie financière des femmes dans la mesure où leur taux d'emploi s'accroît avec le niveau de scolarité atteint et où l'écart par rapport au taux d'emploi des hommes se réduit. La poursuite des études au-delà du secondaire, soit au collégial et particulièrement à l'université, représente toujours un choix payant pour les femmes.

Le taux d'emploi des Laurentiennes sans diplôme n'est que de 41,0 %, soit un taux bien inférieur à celui des Laurentiens (55,2 %). Cet écart atteint un maximum de 23,3 points de pourcentage chez les 25 à 34 ans, où le taux d'emploi est de 44,6 % chez les femmes et de 67,9 % chez les hommes. L'obtention d'un DEP ou d'un DEC réduit fortement l'écart du taux d'emploi selon le sexe. L'obtention d'un diplôme universitaire permet aux femmes de presque rejoindre le taux d'emploi des hommes, soit 85,7 % comparativement à 87,0 %, ce qui confirme l'importance des études supérieures dans l'amélioration des perspectives économiques des femmes et la réduction des inégalités entre les sexes au cours de la vie active.

TABLEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
LAURENTIDES						
15-24 ANS	33 410	2 795	8,4	35 790	5 615	15,7
15-19 ANS	19 015	1 105	5,8	19 500	1 930	9,9
20-24 ANS	14 395	1 690	11,7	16 290	3 685	22,6

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

**POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT
DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**

	LAURENTIDES				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	19 015	40,6	19 500	38,9	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	14 395	74,6	16 290	72,1	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	31 565	79,8	30 535	84,4	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	37 970	83,6	36 465	88,1	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	49 260	78,9	47 535	85,6	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	39 555	47,8	38 375	58,9	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	191 760	69,4	188 695	74,5	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
PERSONNES IMMIGRANTES	8 745	64,1	8 835	77,0	374 080	59,2	362 405	71,9
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	9 665	22,7	11 270	26,5	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	2 270	54,1	4 365	61,0	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	3 325	44,6	5 435	67,9	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	3 750	57,9	5 430	71,8	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	7 625	56,6	8 940	73,4	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	8 130	35,3	7 595	52,0	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	34 765	41,0	43 035	55,2	443 760	38,3	529 420	52,3
PERSONNES IMMIGRANTES	1 325	41,1	1 360	58,1	59 220	33,7	51 590	53,2
DES*								
15-19 ANS	7 350	56,8	6 500	54,5	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	3 660	72,9	3 785	74,5	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	4 730	71,2	5 435	81,0	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	5 745	78,5	5 930	86,8	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	12 465	78,1	9 630	87,4	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	12 795	44,9	9 920	59,8	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	46 750	64,6	41 185	73,4	602 570	62,4	552 505	70,0
PERSONNES IMMIGRANTES	1 795	55,7	1 595	71,5	69 685	50,6	66 550	66,1
DEP**								
15-19 ANS	1 360	66,5	770	53,5	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	4 305	78,8	3 135	71,0	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	7 845	86,4	5 510	91,3	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	9 590	88,8	6 995	92,8	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	10 080	85,2	7 505	90,1	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	6 215	51,9	5 060	62,1	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	39 395	79,7	28 990	83,0	370 625	74,8	547 285	79,9
PERSONNES IMMIGRANTES	1 695	72,9	1 450	82,8	35 900	66,3	39 905	77,3
DEC***								
15-19 ANS	615	68,5	945	68,3	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	2 515	84,9	4 205	82,1	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	6 885	81,8	9 940	87,7	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	7 195	82,7	9 970	88,0	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	9 150	80,4	12 530	84,4	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	5 420	57,9	8 345	59,4	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	31 785	77,5	45 935	80,8	546 070	78,3	431 985	81,0
PERSONNES IMMIGRANTES	930	63,4	1 535	76,9	58 055	67,7	50 635	76,1
CERTIFICAT								
15-19 ANS		---			1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	370	82,4	275	74,5	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	1 275	86,2	755	95,4	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	1 935	87,3	1 695	95,0	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	2 845	84,7	2 100	92,6	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	2 420	53,1	2 255	58,6	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	8 875	76,7	7 095	81,7	141 360	74,0	102 960	78,2
PERSONNES IMMIGRANTES	645	71,3	675	83,0	29 245	64,1	24 945	74,9
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS		---			270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	1 270	79,1	525	71,7	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	7 505	90,9	3 460	93,1	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	9 750	91,5	6 450	96,5	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	7 105	91,5	6 830	93,9	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	4 570	57,8	5 195	63,3	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	30 195	85,7	22 460	87,0	581 685	81,0	494 990	83,4
PERSONNES IMMIGRANTES	2 355	77,1	2 210	87,6	121 960	69,1	128 780	78,5

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans la région des Laurentides, le taux d'emploi des femmes reste inférieur à celui des hommes. La proportion de femmes qui occupent un emploi à temps partiel est parmi les plus élevées au Québec et la main-d'œuvre féminine continue d'être plus concentrée au sein d'un éventail moins large de métiers et de professions que la main-d'œuvre masculine. Dans les 15 principales professions à prédominance féminine, comme dans celles qui sont à prédominance masculine, les revenus moyens d'emploi que touchent les femmes sont moins élevés que ceux des hommes. Malgré un rehaussement du niveau de scolarité des femmes, ces indicateurs du marché du travail mettent en lumière des inégalités persistantes au cours de la vie active.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), en 2011, le taux d'emploi des femmes de la région des Laurentides est de 59,0 % et de 64,9 % chez les hommes (comparativement à 56,5 % et à 63,5 % au Québec) : ils occupent de ce fait les 4^e et 7^e rangs parmi les taux les plus élevés au Québec. Ainsi, bien que les Laurentiennes se classent mieux que les Laurentiens sur le plan de l'emploi par rapport à l'ensemble des régions du Québec, le taux d'emploi des hommes dans la région reste nettement plus élevé que celui des femmes.

Le taux d'emploi varie selon l'âge. Parmi les cohortes les plus jeunes sur le marché du travail, il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. À partir de 25 ans, les hommes semblent mieux s'en tirer sur le marché du travail, tendance qui s'accroît avec l'âge. Ainsi, l'écart d'environ 5 points de pourcentage qui sépare le taux d'emploi des femmes de celui des hommes âgés de 25 à 34 ans (79,8 % en comparaison de 84,4 %) atteint 11,1 points chez les 55 à 64 ans (47,8 % contre 58,9 %). À partir de 65 ans, si bon nombre de personnes se retirent du marché du travail, le taux d'emploi des femmes reste très inférieur à celui des hommes (6,5 % en regard de 14,5 %).

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
	PERSONNES IMMIGRANTES	460 685	56,0	49,4	11,8	442 305	69,1	61,8	10,6
LAURENTIDES	15-19 ANS	19 015	47,8	40,6	15,1	19 500	47,2	38,9	17,6
	20-24 ANS	14 395	80,9	74,6	7,8	16 290	82,3	72,1	12,4
	25-34 ANS	31 565	84,0	79,8	5,0	30 535	90,8	84,4	7,1
	35-44 ANS	37 970	87,2	83,6	4,1	36 465	93,4	88,1	5,7
	45-54 ANS	49 260	82,7	78,9	4,5	47 535	90,4	85,6	5,3
	55-64 ANS	39 555	51,1	47,8	6,4	38 375	63,4	58,9	7,2
	65 ANS ET PLUS	38 345	7,5	6,5	13,8	35 775	16,0	14,5	9,5
	15 ANS ET PLUS	230 105	62,6	59,0	5,9	224 470	70,1	64,9	7,5
	PERSONNES IMMIGRANTES	10 735	58,3	53,6	8,0	11 420	66,4	62,7	5,6

Source : Statistique Canada (2013).



Dans la région des Laurentides, comme dans l'ensemble du Québec, le taux de chômage des femmes est moins élevé que celui des hommes, soit 5,9 % et 7,5 %³. Les femmes de 15 à 19 ans ainsi que les 65 ans et plus sont davantage touchées, leur taux de chômage respectif atteignant 15,1 % et 13,8 %. Du côté des hommes, on observe les taux de chômage les plus élevés chez les 15 à 19 ans (17,6 %) et les 20 à 24 ans (12,4 %). Parmi la population immigrante établie dans la région des Laurentides, les femmes affichent aussi un taux d'emploi de 53,6 %, ce qui demeure inférieur à celui des hommes (62,7 %). Ces taux sont moins élevés que chez les non-immigrantes et les non-immigrants, l'écart étant plus marqué chez les femmes. Toutefois, la population immigrante de la région semble mieux s'en tirer que dans l'ensemble du Québec où le taux d'emploi des immigrantes se situe à 49,4 % et celui des immigrants, à 61,8 %. Par ailleurs, à l'inverse de ce que l'on observe dans l'ensemble de la population à l'échelon régional, le taux de chômage des immigrantes est plus élevé que celui des immigrants, soit 8,0 % comparativement à 5,6 %, tendance aussi observée dans la population immigrante de l'ensemble du Québec, mais de façon moins marquée (11,8 % chez les femmes en comparaison de 10,6 % chez les hommes).

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

À la lumière des données de l'ENM sur la stabilité, le statut et les taux d'emploi, il semble que les femmes éprouvent plus de difficultés non seulement à trouver un emploi, mais aussi à en dénicher un de qualité équivalant à ceux que trouvent les hommes, que ce soit dans la région des Laurentides ou dans l'ensemble du Québec.

Dans la région des Laurentides, 64,2 % des femmes et 71,8 % des hommes avaient travaillé au cours de l'année précédant l'ENM; 57,1 % de ces femmes et 63,0 % de ces hommes travaillaient toujours au moment de l'ENM. Cependant, toutes professions confondues, seulement 49,1 % des femmes et 55,2 % des hommes avaient travaillé à temps plein toute l'année, proportions qui s'apparentent aux moyennes provinciales. Dans la région des Laurentides, 18,1 % des femmes ayant travaillé pendant l'année occupaient un emploi à temps partiel, proportion la plus élevée au Québec avec celle de la région de l'Estrie, comparativement à 10,7 % des hommes. Pour tous les groupes d'âge, à l'exception des 65 ans et plus, la part du temps partiel est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus susceptibles de travailler à temps partiel (44,5 % chez les femmes et 32,4 % chez les hommes). Ces proportions diminuent sensiblement à partir de 25 ans. Chez les femmes, on note peu de variation en fonction de l'âge : dans les faits, ces proportions avoisinent les

15 % jusqu'à ce que les femmes atteignent 65 ans. Chez les hommes, ces proportions varient beaucoup plus selon l'âge, soit de 3,9 % chez les 35 à 44 ans à 9,7 % chez les 55 à 64 ans. Enfin, 32,6 % des Laurentiennes et 24,9 % des Laurentiens ne faisaient pas partie du marché du travail en 2010, c'est-à-dire qu'ils ne cherchaient pas de travail ni n'avaient travaillé. Peu importe le groupe d'âge, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de faire partie de la population inactive.

On compte davantage d'immigrantes que d'immigrants qui occupent un emploi à temps partiel (14,9 % comparativement à 6,1 %) ou qui font partie de la population inactive (18,6 % en regard de 5,8 %). La population immigrante est proportionnellement plus nombreuse au Québec que dans la région des Laurentides à ne pas avoir travaillé ni cherché du travail, et ce, pour les deux sexes.

Le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité, l'accès à des emplois de moindre qualité ou l'absence de travail les rendent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière. Dans le cas des femmes à la tête d'une famille monoparentale, ces facteurs peuvent facilement les faire glisser dans un état de vulnérabilité économique, voire de grande pauvreté.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Dans la région des Laurentides, comme dans l'ensemble du Québec, la main-d'œuvre féminine est moins diversifiée que la main-d'œuvre masculine. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent 60 455 d'entre elles, soit 42,8 % de la population active féminine à l'échelon régional en comparaison de 41,4 % au Québec. Au total, 10 de ces professions sont à prédominance féminine, avec un taux de féminité de la main-d'œuvre de 66 % et plus. Dans la région, les 5 professions exercées par le plus de femmes sont les mêmes que dans l'ensemble du Québec : adjointes administratives, vendeuses dans le commerce de détail, caissières, éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance et infirmières; ensemble, elles regroupent 22,0 % de la main-d'œuvre féminine régionale en regard de 21,1 % au Québec).

Seulement 28,6 % de la main-d'œuvre masculine régionale exerce l'une ou l'autre des 15 principales professions occupées par les hommes comparativement à 26,1 % au Québec. Les 5 professions exercées par le plus d'hommes sont aussi les mêmes dans la région des Laurentides et dans l'ensemble du Québec : vendeurs dans le commerce de détail, conducteurs de camions de transport, directeurs dans le commerce de détail

3 La contradiction apparente du taux de chômage et du taux d'emploi provient du taux d'activité nettement plus faible chez les femmes (62,6 % dans la région) que chez les hommes (70,1 % dans la région), et non d'un meilleur accès aux emplois.



TABLEAU 3.2

**STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2010 ET 2011**

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	85,4	79,9	14,0	5,5	11,6	90,5	84,1	5,5	6,4	6,8
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	71,0	61,8	14,1	9,3	21,2	83,7	75,2	8,3	8,5	9,0
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
LAURENTIDES	15-24 ANS	68,4	52,3	44,5	16,1	26,2	68,7	50,3	32,4	18,4	24,7
	25-54 ANS	84,0	78,4	15,0	5,6	12,5	90,7	84,4	4,9	6,4	6,2
	25-34 ANS	83,7	76,6	15,3	7,1	11,6	91,0	82,4	6,7	8,6	5,7
	35-44 ANS	86,2	81,6	15,5	4,6	10,6	92,1	86,5	3,9	5,6	4,9
	45-54 ANS	82,4	77,1	14,5	5,3	14,5	89,5	83,9	4,6	5,5	7,5
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	84,4	79,0	15,0	5,5	12,1	90,8	84,4	4,9	6,4	6,2
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	75,8	68,6	14,9	7,2	18,6	90,1	84,0	6,1	6,1	5,8
	55-64 ANS	54,9	46,4	17,3	8,4	42,6	67,3	57,3	9,7	10,0	29,8
	65 ANS ET PLUS	8,9	6,2	5,3	2,8	90,0	19,0	13,6	8,2	5,3	79,5
	15 ANS ET PLUS	64,2	57,1	18,1	7,1	32,6	71,8	63,0	10,7	8,7	24,9

Source : Statistique Canada (2013).



et le commerce de gros, charpentiers-menuisiers, mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus; ensemble, elles regroupent 14,3 % de la main-d'œuvre masculine contre 12,2 % au Québec.

Le revenu moyen d'emploi des travailleuses est moins élevé que celui des travailleurs dans la région des Laurentides, que ce soit pour l'ensemble des 15 principales professions exercées par les femmes (27 708 \$ comparativement à 35 530 \$) ou pour les 15 principales professions exercées par les hommes (20 479 \$ en comparaison de 33 467 \$). Seules les caissières, les éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance, les serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé ainsi que les garnisseuses de tablettes, commis et préposées aux commandes dans les magasins touchent un revenu moyen d'emploi plus élevé que celui de leurs homologues masculins.

On observe également que les Laurentiennes sont moins susceptibles que les Laurentiens de travailler à temps plein toute l'année, que ce soit dans les 15 principales professions exercées par les femmes (45,6 % comparativement à 52,0 %) ou dans les 15 principales professions exercées par les hommes (39,4 % en regard de 47,1 %). Ces tendances s'apparentent à celles de l'ensemble du Québec.

Si un meilleur accès des femmes aux professions à prédominance masculine favorise la diversification de l'emploi des femmes, il ne semble pas résoudre, à lui seul, les inégalités entre les sexes sur le marché du travail. En effet, selon les données de l'ENM, les femmes qui travaillent dans les 15 principales professions exercées par les hommes touchent un salaire moyen nettement inférieur à celui des travailleuses dans les 15 principales professions occupées par des femmes et sont moins susceptibles que celles-ci de travailler à temps plein toute l'année.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Dans la région des Laurentides, 76,5 % de la main-d'œuvre expérimentée se trouve dans le secteur des services, soit une proportion moindre qu'au Québec (79,0 %). Parmi cette main-d'œuvre, on dénombre 55,5 % de femmes. Le secteur des services est de loin leur principal employeur, puisque 88,9 % de la main-d'œuvre féminine y travaille. En comparaison, 65,1 % de la main-d'œuvre masculine travaille dans ce secteur.

Pour ce qui est du secteur des services, 52,8 % des emplois féminins de la région des Laurentides sont concentrés au sein des quatre industries suivantes : 1) soins de santé et assistance sociale; 2) commerce de détail; 3) services d'enseignement; et 4) hébergement et services de restauration. Par ailleurs, les taux de féminité de la main-d'œuvre des industries des soins de santé et de l'assistance sociale (83,2 %) ainsi que des services d'enseignement (72,1 %) sont les plus élevés. Par contre, les femmes n'occupent que 32,7 % des emplois du commerce de gros et 27,8 % de ceux du transport.

La main-d'œuvre masculine qui travaille dans le secteur des services dans la région des Laurentides est plus diversifiée, 53,1 % des emplois étant répartis au sein de neuf industries, dont le commerce de détail, le transport et l'entreposage, les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que le commerce de gros.

Les Laurentiennes n'occupent que 21,5 % des emplois du secteur de la transformation. Ce secteur est peu porteur d'emplois pour les femmes : seule 9,2 % de la population active féminine y travaille (en comparaison de 8,3 % au Québec), alors qu'il emploie 30,9 % de la population active masculine (en regard de 26,1 % au Québec). Dans la région, la prédominance masculine s'avère manifeste aussi dans l'industrie de la construction qui emploie 14,6 % de la main-d'œuvre masculine mais seulement 2,2 % de la main-d'œuvre féminine.

Le taux de féminité de la main-d'œuvre du secteur de la fabrication varie largement d'une industrie à l'autre dans la région des Laurentides : on trouve le plus faible taux dans la fabrication de produits minéraux non métalliques (9,9 %) et le plus élevé, dans l'industrie textile (59,0 %), branche à forte concentration féminine.

Dans la région des Laurentides, les emplois du secteur primaire se trouvent principalement dans l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse. Le taux de féminité de la main-d'œuvre de ce secteur se révèle faible (29,6 %), quoiqu'il y soit proportionnellement plus élevé que dans l'ensemble du Québec (25,1 %).



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**

	LAURENTIDES							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES					HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
NOMBRE	%			\$	%	\$	%	\$	%	\$	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	8 670	6,1	98,4	54,1	31 286	72,4	39 853	57,4	31 573	54,7	38 936
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	7 390	5,2	55,5	34,5	17 478	45,0	27 743	30,4	16 193	43,9	26 890
CAISSIÈRES	5 585	4,0	88,4	21,6	11 773	16,4	10 510	21,2	11 722	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	4 995	3,5	96,6	51,9	25 327	37,1	11 512	48,3	24 104	46,2	27 381
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	4 390	3,1	92,0	43,4	50 682	55,3	67 437	48,2	50 147	58,0	58 444
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	4 090	2,9	89,0	62,3	45 896	86,1	52 763	60,2	44 121	68,2	49 824
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	3 255	2,3	82,3	29,8	16 322	26,4	19 865	28,8	15 841	32,2	20 070
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUI- SINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	3 240	2,3	62,9	29,5	13 266	19,1	11 636	26,1	13 326	20,7	12 475
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	3 070	2,2	87,5	42,5	24 683	60,2	33 160	44,7	24 647	51,1	30 965
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	2 995	2,1	42,3	65,1	34 076	76,2	52 532	69,9	33 178	75,2	51 794
COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ	2 845	2,0	89,3	61,9	31 595	58,8	44 107	61,3	31 998	60,5	40 968
AGENTES D'ADMINISTRATION	2 750	1,9	78,2	60,7	40 284	56,9	62 571	63,4	41 149	67,8	58 723
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	2 555	1,8	65,0	36,4	15 091	42,9	23 367	34,5	17 036	46,7	23 725
ENSEIGNANTES AU NIVEAU SECONDAIRE	2 315	1,6	61,4	65,2	47 141	75,6	56 326	63,7	47 431	69,5	55 160
RÉCEPTIONNISTES	2 310	1,6	94,1	43,7	21 611	44,8	23 103	41,3	21 159	36,1	22 510
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	60 455	42,8	76,0	45,6	27 708	52,0	35 530	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				39,7		11,6		37,5		11,6	
RATIO FEMMES/HOMMES %				87,7	78,0			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	141 285	100,0	47,8	49,1	32 834	55,2	46 894	49,7	33 637	56,4	45 794



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**

	LAURENTIDES							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	HOMMES				FEMMES			HOMMES		FEMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	5 935	3,8	44,5	45,0	27 743	61,1	17478,0	43,9	26 890	30,4	16 193
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	4 755	3,1	96,4	58,0	35 114	33,3	26 238	58,8	36 935	42,0	29 689
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	4 090	2,6	57,7	76,2	52 532	65,1	34 076	75,2	51 794	69,9	33 178
CHARPENTIER-SMENUISIER	4 010	2,6	98,4	27,2	32 628	45,2	---	31,2	36 335	38,0	31 434
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	3 330	2,2	99,0	71,6	35 532	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANŒUVRES EN CONSTRUCTION	2 815	1,8	94,0	27,9	29 143	36,1	21 182	28,2	30 170	27,1	20 195
MANUTENTIONNAIRES	2 560	1,7	90,5	59,8	31 670	44,4	23 127	53,2	29 450	46,2	23 249
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	2 485	1,6	85,4	48,9	28 613	41,3	17 221	52,4	27 860	41,5	21 805
CHAUFFEURS-LIVREURS – SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	2 475	1,6	94,5	56,2	28 597	0,0	22 438	56,4	27 931	36,8	18 902
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	2 150	1,4	64,9	26,3	13 855	46,8	18 280	28,9	15 179	43,2	17 126
CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)	1 945	1,3	98,7	38,3	39 614	---	---	41,9	44 424	54,6	35 880
CUISINIER	1 920	1,2	53,6	35,4	16 192	53,8	15 970	39,9	18 394	40,1	17 672
SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	1 910	1,2	37,1	19,1	11 636	29,5	13 266	20,7	12 475	26,1	13 326
CADRES SUPÉRIEURS – CONSTRUCTION, TRANSPORT, PRODUCTION ET SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE	1 910	1,2	85,1	64,9	94 673	58,2	64 462	72,7	114 949	68,9	97 271
MANŒUVRES EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET EN ENTRETIEN DES TERRAINS	1 850	1,2	86,2	14,3	19 272	0,0	11 966	21,1	18 825	19,7	15 757
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	44 140	28,6	70,6	47,1	33 467	39,4	20 479	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				24,4		10,5		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						83,6	61,2			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	154 435	100,0	52,2	55,2	46 894	49,1	32 834	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2010 ET 2011**

	LAURENTIDES						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de féminité
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	141 280	100,0	154 435	100,0	295 715	100,0	47,8
INDUSTRIES PRIMAIRES	2 590	1,8	6 150	4,0	8 755	3,0	29,6
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	1 680	1,2	3 495	2,3	5 180	1,8	32,4
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	130	0,1	675	0,4	810	0,3	16,0
SERVICES PUBLICS	780	0,6	1 980	1,3	2 765	0,9	28,2
TRANSFORMATION	13 040	9,2	47 715	30,9	60 755	20,5	21,5
CONSTRUCTION	3 155	2,2	22 495	14,6	25 655	8,7	12,3
FABRICATION	9 885	7,0	25 220	16,3	35 100	11,9	28,2
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	1 890	1,3	2 340	1,5	4 235	1,4	44,6
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	770	0,5	540	0,3	1 305	0,4	59,0
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	345	0,2	1 980	1,3	2 320	0,8	14,9
FABRICATION DU PAPIER	170	0,1	990	0,6	1 155	0,4	14,7
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	610	0,4	1 095	0,7	1 710	0,6	35,7
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	1 255	0,9	1 910	1,2	3 165	1,1	39,7
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	570	0,4	1 150	0,7	1 720	0,6	33,1
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	120	0,1	1 090	0,7	1 210	0,4	9,9
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	80	0,1	565	0,4	645	0,2	12,4
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	455	0,3	2 220	1,4	2 675	0,9	17,0
FABRICATION DE MACHINES	535	0,4	1 930	1,2	2 470	0,8	21,7
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	425	0,3	895	0,6	1 315	0,4	32,3
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	290	0,2	640	0,4	925	0,3	31,4
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	1 335	0,9	5 630	3,6	6 965	2,4	19,2
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	515	0,4	1 525	1,0	2 040	0,7	25,2
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	515	0,4	725	0,5	1 240	0,4	41,5
SERVICES	125 640	88,9	100 565	65,1	226 225	76,5	55,5
COMMERCE DE GROS	4 445	3,1	9 145	5,9	13 595	4,6	32,7
COMMERCE DE DÉTAIL	21 490	15,2	18 905	12,2	40 390	13,7	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	4 340	3,1	11 255	7,3	15 605	5,3	27,8
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	2 535	1,8	3 215	2,1	5 755	1,9	44,0
FINANCE ET ASSURANCES	5 970	4,2	3 095	2,0	9 060	3,1	65,9
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	2 200	1,6	2 460	1,6	4 665	1,6	47,2
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	8 525	6,0	9 520	6,2	18 045	6,1	47,2
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	150	0,1	160	0,1	315	0,1	47,6
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	4 635	3,3	5 980	3,9	10 610	3,6	43,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	14 225	10,1	5 500	3,6	19 725	6,7	72,1
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	27 700	19,6	5 590	3,6	33 295	11,3	83,2
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	3 175	2,2	4 120	2,7	7 295	2,5	43,5
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	11 175	7,9	7 195	4,7	18 375	6,2	60,8
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	7 325	5,2	6 415	4,2	13 735	4,6	53,3
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	7 750	5,5	8 010	5,2	15 760	5,3	49,2



TABLEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de féminité
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	3 935	0,2	8 760	0,4	12 705	0,3	31,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	1 715	0,1	2 250	0,1	3 965	0,1	43,3
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	1,0	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source: Statistique Canada (2013).



L'ENTREPRENEURIAT

Dans la région des Laurentides, les propriétaires d'entreprises comptent pour 9,4 % de la population active féminine et 14,8 % de la population active masculine. Ces proportions sont plus élevées qu'au Québec, où 7,5 % de la population active féminine et 12,1 % de la population active masculine se déclarent propriétaires d'entreprises. Les entreprises avec personnel forment 24,1 % des entreprises qui appartiennent à des femmes et 40,3 % de celles dont les hommes sont propriétaires. Ces proportions sont un peu plus faibles dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Parmi la population immigrante de la région des Laurentides, les propriétaires d'entreprises représentent 11,1 % de la population active féminine et 19,4 % de la population active masculine, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble de la population active régionale et que dans la population immigrante du Québec (8,8 % et 14,4 %). Le tiers des entreprises qui appartiennent à des immigrantes de la région et un peu plus de 40 % de celles qui appartiennent à des immigrants comptent du personnel; dans les deux cas, ces proportions sont plus élevées que dans l'ensemble du Québec.

TABEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE ET LA PRÉSENCE DE PERSONNEL, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
LAURENTIDES						
POPULATION ACTIVE	144 150	100,0	---	157 415	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	13 500	9,4	100,0	23 310	14,8	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	3 940	2,7	29,2	10 465	6,6	44,9
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	3 260	2,3	24,1	9 385	6,0	40,3
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	10 240	7,1	75,9	13 930	8,8	59,8
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	455	0,3	3,4	330	0,2	1,4

Source : Statistique Canada (2013).



LA SYNDICALISATION

En 2013, 38,6 % des femmes et 40,3 % des hommes de 15 ans et plus qui occupent un emploi bénéficient d'une protection syndicale dans la région des Laurentides. Ces tendances s'apparentent à celles de l'ensemble du Québec. De 2001 à 2013, le taux de syndicalisation est resté sensiblement le même chez les Laurentiennes, où il a perdu moins de 1 point de pourcentage, alors qu'il a reculé de 2,3 points chez les Laurentiens. On observe une tendance similaire au Québec.

TABEAU 3.5 (SUITE)

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DES PERSONNES IMMIGRANTES, LE STATUT DE L'ENTREPRISE ET LA PRÉSENCE DE PERSONNEL, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

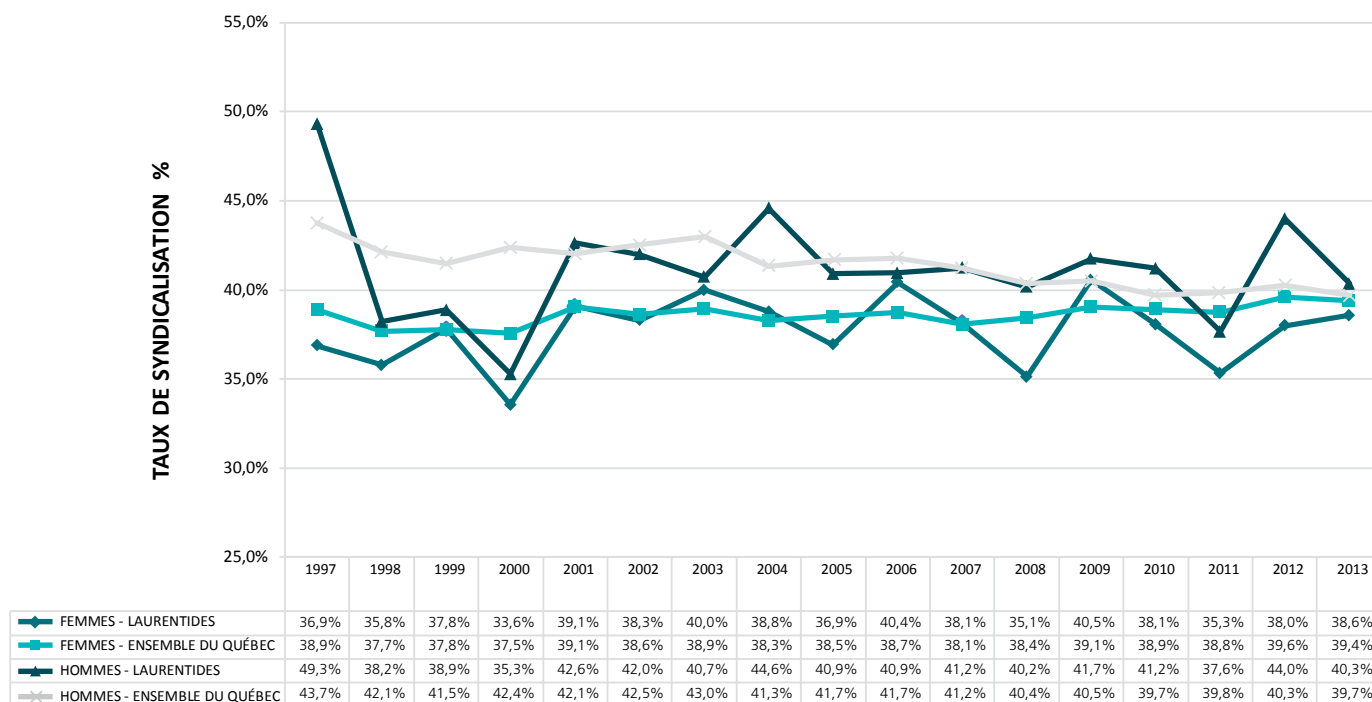
	IMMIGRANTES			IMMIGRANTS		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	257 875	100,0	---	305 670	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	22 575	8,8	100,0	43 940	14,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	7 070	2,7	31,3	19 435	6,4	44,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	7 225	2,8	32,0	16 505	5,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	15 360	6,0	68,0	27 440	9,0	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	915	0,4	4,1	585	0,2	1,3
LAURENTIDES						
POPULATION ACTIVE	6 260	100,0	---	7 585	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	695	11,1	100,0	1 470	19,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	240	3,8	34,5	700	9,2	47,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	235	3,8	33,8	600	7,9	40,8
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	460	7,3	66,2	875	11,5	59,5
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	35	0,6	5,0	25	0,3	1,7

Source : Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 3.1

**PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, DE 1997 À 2013**



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

De façon générale, il incombe toujours davantage aux femmes de concilier leurs obligations professionnelles et familiales. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, l'arrivée des enfants entraîne une baisse du taux d'emploi des femmes, alors qu'elle fait bondir celui des hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction pour harmoniser la conciliation entre le travail et la famille, et tendre vers l'équilibre du partage des responsabilités.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

En 2011, dans la région des Laurentides, 80,2 % des femmes et 80,3 % des hommes de 25 à 54 ans qui sont sans enfant occupent un emploi. Chez les femmes, ce taux d'emploi reste pratiquement inchangé lorsqu'elles ont un enfant de moins de 15 ans à la maison (80,0 %), mais il baisse à 77,4 % lorsque l'enfant a moins de 6 ans. En revanche, le taux d'emploi des hommes augmente de façon très marquée, qu'ils aient un enfant de moins de 15 ans (90,9 %) ou encore de moins de 6 ans à la maison (91,3 %).

La monoparentalité pèse plus lourdement sur le taux d'emploi des mères que sur celui des pères, ce qui est particulièrement vrai lorsque les enfants dont ils ont la charge sont d'âge préscolaire. Dans cette situation, plus de 20 points de pourcentage séparent le taux d'emploi des mères à la tête d'une famille monoparentale (64,6 %) de celui des pères dans la même situation (86,2 %).

Peu importe l'âge des enfants, les mères de la région des Laurentides, qu'elles soient ou non à la tête d'une famille monoparentale, affichent des taux d'emploi plus élevés que les mères de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
LAURENTIDES						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	80,7	77,4	80,0	80,9	80,2
	SITUATION DE COUPLE	81,5	79,0	80,6	81,0	82,6
	SITUATION MONOPARENTALE	80,4	64,6	77,1	80,4	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	86,1	91,3	90,9	90,8	80,3
	SITUATION DE COUPLE	90,7	91,5	91,8	91,7	88,1
	SITUATION MONOPARENTALE	81,7	86,2	78,6	81,7	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins des enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée d'un enfant.

En 2011, la région des Laurentides compte 15 749 places offertes en services de garde, ce qui représente une augmentation de 17,6 % par rapport au nombre de places offertes en 2006.

Malgré cette hausse, le ratio de places par enfant de 4 ans ou moins est resté pratiquement inchangé de 2006 (50,4 %) à 2011 (50,7 %). Sur ce chapitre, la région accuse un retard par rapport à l'ensemble du Québec où le ratio de places par enfant de 4 ans et moins est de 52,8 % en 2011. Les places à contribution réduite représentent 94,1 % des places offertes dans la région : les services de garde en milieu familial en regroupent 49,4 %; les centres de la petite enfance, 34,1 %; et les garderies subventionnées, 16,5 %. Les places non subventionnées, dont le nombre est passé de 44 à 933 pendant la période 2006-2011, correspondent à 5,9 % de l'offre régionale

TABEAU 4.2

RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2006 ET 2011

	LAURENTIDES			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	54	10	-81,5	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	75	81	8,0	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	26	34	30,8	534	646	21,0
TOTAL	155	125	-19,4	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	1	19	1 800,0	78	346	343,6
TOTAL	156	144	-7,7	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	7 025	7 322	4,2	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	4 591	5 049	10,0	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	1 732	2 445	41,2	33 034	40 526	22,7
TOTAL	13 348	14 816	11,0	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	44	933	2 020,5	3 487	17 824	411,2
TOTAL	13 392	15 749	17,6	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	26 590	31 070	16,8	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	26,4	23,6	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	17,3	16,3	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	6,5	7,9	---	8,8	9,2	---
TOTAL	50,2	47,7	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,2	3,0	---	0,9	4,0	---
TOTAL	50,4	50,7	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



de services de garde, proportion qui se situait à 0,3 % en 2006. Au Québec, les places à contribution réduite représentent 92,3 % des places offertes et sont ainsi réparties : 42,6 % en milieu familial; 38,5 % dans les centres de la petite enfance; et 18,9 % dans les garderies subventionnées. Les places non subventionnées représentent 7,7 % de l'offre de services de garde, part qui n'était que de 1,7 % en 2006.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité et a pour objet l'amélioration du développement de l'enfant et le maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des enfants et à atteindre un meilleur

partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de diviser le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou encore un congé d'adoption.

En 2012, dans la région des Laurentides, 5 048 mères et 4 249 pères ont touché des prestations du RQAP, soit une hausse par rapport aux résultats de 2008, de façon plus marquée du côté des pères (6,9 %) que des mères (3,3 %). La majorité des mères (80,1 %) et des pères (75,8 %) ont choisi le régime de base de prestations, ce qui est ainsi plus fréquent que dans l'ensemble du Québec (78,7 % en comparaison de 74,0 %). Depuis 2008, c'est le nombre de prestataires du régime particulier⁴ qui a connu la plus forte augmentation dans la région, soit 10,3 % chez les mères et 17,6 % chez les pères, et cette tendance s'avère plus marquée que chez l'ensemble des mères québécoises (9,1 %) et des pères québécois (14,3 %).

4 Le régime particulier est le régime le plus court avec des prestations plus élevées. S'il est intéressant de noter la différence selon le sexe du choix de ce régime, il n'est maintenant plus possible d'avoir les données du congé de paternité séparées par région, ni le nombre d'hommes qui prennent le maximum du congé de paternité.



TABEAU 4.3

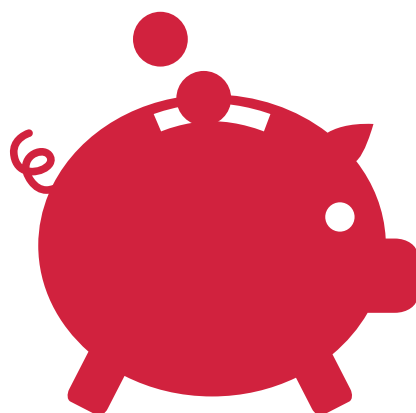
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS DE L'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2008 ET 2012**

	LAURENTIDES			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	5 340	5 424	1,6	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	34	47	38,2	611	479	-21,6
TOTAL	5 374	5 471	1,8	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	3 949	4 021	1,8	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	25	20	-20,0	370	266	-28,1
TOTAL	3 974	4 041	1,7	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	908	999	10,0	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	5	8	60,0	149	101	-32,2
TOTAL	913	1 007	10,3	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	3 093	3 210	3,8	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	9	12	33,3	137	168	22,6
TOTAL	3 102	3 222	3,9	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	869	1 009	16,1	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	4	18	350,0	104	101	-2,9
TOTAL	873	1 027	17,6	13 616	15 563	14,3

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Malgré leur entrée massive sur le marché du travail et le rehaussement de leur niveau de scolarité, les femmes continuent de toucher un revenu d'emploi moins élevé que celui des hommes. Ces écarts ont des répercussions sur les autres sources de revenu dont elles disposent à toutes les étapes de leur vie. Dans la région des Laurentides, comme dans le reste du Québec, on compte davantage de femmes dont le revenu total moyen est inférieur à 20 000\$ ou qui vivent sous le seuil de faible revenu.





LES SOURCES DE REVENU

En 2010, dans la région des Laurentides, le revenu total médian⁵ est de 24 078 \$ chez les femmes et de 35 306 \$ chez les hommes, soit une différence de 11 228 \$. Les Laurentiennes disposent donc d'un revenu total qui équivaut à seulement 68,2 % de celui des Laurentiens, ratio qui est moins élevé que dans l'ensemble du Québec où le revenu total médian des femmes équivaut à 71,2 % de celui des hommes (23 598 \$ en regard de 33 148 \$).

Le revenu des personnes provient de diverses sources dont l'emploi, le travail autonome, les placements, les rentes, les pensions de retraite et les transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi forme la majeure partie du revenu total de la population. Dans la région des Laurentides, une proportion moins élevée de femmes (65,1 %) que d'hommes (73,5 %) touchent un revenu d'emploi. Cette source de revenu représente, par ailleurs, une moins grande part du revenu féminin que du revenu masculin (69,0 % comparativement à 74,5 %). Dans la région, comme dans l'ensemble du Québec, les revenus d'emplois proviennent surtout des salaires et traitements, les revenus de travail autonome ne constituant qu'environ 4 % du revenu total des femmes et 5 % de celui des hommes. À l'inverse de ce que l'on observe chez les hommes, le salaire médian des femmes dans la région est inférieur à celui de l'ensemble des Québécoises. Ainsi, le salaire des Laurentiennes correspond à 71,3 % de celui des Laurentiens, alors qu'au Québec ce ratio atteint 75,6 %.

Contrairement au revenu d'emploi, les paiements de transferts gouvernementaux rapportent plus aux femmes qu'aux hommes dans la région des Laurentides. Une plus grande proportion de la population féminine (72,8 %) que masculine (61,7 %) tire des revenus de transferts et les montants que les femmes reçoivent forment une part plus importante de leur revenu total, soit 20,1 % comparativement à 11,1 % chez les hommes. On observe la même situation au Québec où 73,4 % des femmes et 63,3 % des hommes perçoivent des revenus de cette source.

Comme on peut s'y attendre, les prestations pour enfants constituent une source de transferts gouvernementaux pour un grand nombre de femmes (28,8 %) alors que c'est nettement plus rare pour les hommes (2,2 %). Tant dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec, les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à recevoir des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, de même que du Supplément de revenu garanti, destiné aux personnes ayant de faibles revenus.

Les prestations d'assurance-emploi ne suivent pas le profil de l'ensemble des paiements de transferts. Ainsi, on compte moins de Laurentiennes (29 745) que de Laurentiens (37 820) touchant de l'assurance-emploi. En 2010, elles retirent une prestation annuelle médiane (4 540 \$) un peu moins élevée que celle des hommes (4 561 \$). Dans l'ensemble du Québec, cette prestation est plus élevée chez les Québécoises que chez les Québécois.

Les écarts entre le revenu d'emploi des femmes et des hommes ont des répercussions sur les autres sources de revenu, puisque le calcul des montants repose en grande partie sur les gains obtenus au cours de la vie active et sur la capacité à épargner. Ainsi, les Laurentiennes ont un revenu annuel médian de placement équivalant à 74,4 % de celui des Laurentiens (495 \$ en comparaison de 665 \$) et un revenu médian provenant d'une pension de retraite qui correspond à 49,8 % seulement de celui des hommes (10 005 \$ en regard de 20 077 \$). En outre, une plus faible proportion de femmes (11,9 %) que d'hommes (15,2 %) profitent de revenus provenant d'une pension de retraite, ce qui est vrai aussi pour la proportion de femmes (24,6 %) et d'hommes (26,1 %) qui jouissent de revenus de placement. Au Québec, ces revenus présentent des écarts beaucoup moins marqués selon le sexe, le revenu de placement des femmes équivalant à 83,0 % de celui des hommes et leur revenu provenant d'une pension de retraite, à 56,4 %. Enfin, 12 565 Laurentiennes, soit 5,5 % de la population féminine de 15 ans et plus, sont sans revenu comparativement à 8 775 Laurentiens, c'est-à-dire 3,9 % de la population masculine. Au Québec, 5,1 % des femmes et 3,8 % des hommes sont dans cette situation.

En 2010, dans la région des Laurentides, le revenu total médian des immigrantes se chiffre à 23 127 \$, ce qui correspond à 70,3 % du revenu médian des immigrants (32 896 \$). Les immigrantes de la région gagnent donc plus que celles de l'ensemble du Québec (20 260 \$), tendance encore plus marquée chez les immigrants de la région par rapport à ceux de l'ensemble du Québec (26 478 \$).

Par ailleurs, les immigrantes sont un peu plus nombreuses à être sans revenu (6,0 %) que les non-immigrantes (5,4 %). La proportion d'immigrants sans revenu (2,7 %) est beaucoup plus faible que celle des immigrantes et que celle des non-immigrants (4,0 %).

5 Le revenu médian est la valeur, en argent, qui partage en deux groupes égaux les personnes qui gagnent moins et celles qui gagnent plus que cette valeur. Dans son analyse du revenu, le Conseil privilégie l'utilisation de la médiane comme indicateur du revenu plutôt que la moyenne qui subit l'influence des revenus élevés, même lorsqu'ils sont peu nombreux. Pour cette raison, elle est généralement supérieure à la médiane.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	LAURENTIDES				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	230 105	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	12 565	---			169 870	---		
AVEC REVENU	217 540	30 150	24 078	68,2	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	149 710	30 230	24 557	70,7	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	138 625	30 630	25 763	71,3	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	18 435	15 163	6 960	77,9	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	167 600	7 850	6 614	108,5	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	29 745	6 734	4 540	99,5	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	66 305	5 150	4 317	109,2	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	53 560	5 331	5 383	76,2	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	38 890	7 943	6 240	100,1	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	85 910	2 088	682	85,4	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	56 645	3 605	495	74,4	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	27 420	14 722	10 005	49,8	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	27 535	3 986	892	109,9	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	224 465	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	8 775	---			121 325	---		
AVEC REVENU	215 695	43 541	35 306	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	164 895	42 413	34 758		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	151 535	42 871	36 140		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	22 560	22 040	8 935		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	138 515	7 507	6 098		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	37 820	5 880	4 561		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	5 010	4 716	3 953		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	48 935	6 689	7 063		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	33 735	7 349	6 234		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	93 755	2 332	799		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	58 480	7 770	665		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	34 140	22 955	20 077		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	27 600	4 344	812		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



LE REVENU D'EMPLOI

En 2010, le revenu d'emploi médian des travailleuses atteint 24 557 \$ et celui des travailleurs, 34 758 \$, soit 10 201 \$ de moins par année pour les femmes. Ainsi, dans la région des Laurentides, le revenu d'emploi des femmes correspond à 70,7 % de celui des hommes et occupe le 10^e rang parmi les taux les plus faibles au Québec. Dans l'ensemble du Québec,

les femmes touchent un revenu d'emploi médian qui équivaut à 74,9 % de celui des hommes.

Exception faite des 65 ans et plus, le revenu d'emploi médian des femmes est inférieur à celui des hommes, tendance qui s'accroît avec l'âge. Ainsi, les Laurentiennes de 25 à 29 ans touchent 77,7 % du revenu d'emploi des Laurentiens (24 672 \$ en comparaison de 31 771 \$), ratio qui diminue à 67,6 % chez les 45 à 54 ans (33 235 \$ contre 49 143 \$). La

TABEAU 5.2

PRÉSENCE DE REVENU, REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET NON IMMIGRANTE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	FEMMES				HOMMES			
	NON-IMMIGRANTES		IMMIGRANTES		NON-IMMIGRANTS		IMMIGRANTS	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	2 815 100	100,0	460 685	100,0	2 696 645	100,0	442 310	100,0
SANS REVENU	137 900	4,9	29 045	6,3	101 205	3,8	18 880	4,3
AVEC REVENU	2 677 195	95,1	431 640	93,7	2 595 440	96,2	423 425	95,7
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 408	---	20 260	---	34 464	---	26 478	---
REVENU MOYEN	31 079	---	27 815	---	43 178	---	38 498	---
LAURENTIDES								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	219 075	100,0	10 730	100,0	212 660	100,0	11 415	100,0
SANS REVENU	11 880	5,4	640	6,0	8 465	4,0	305	2,7
AVEC REVENU	207 200	94,6	10 095	94,1	204 195	96,0	11 120	97,4
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 152	---	23 127	---	35 483	---	32 896	---
REVENU MOYEN	30 185	---	29 673	---	43 631	---	42 437	---

Source : Statistique Canada (2013).



situation chez les 65 ans et plus est très différente, les femmes gagnant un revenu médian équivalant à 165,2 % de celui des hommes (5 970 \$ comparativement à 3 613 \$). Cependant, l'écart entre les revenus d'emploi médian et moyen se révèle nettement plus marqué chez les femmes (7 217 \$) que chez les hommes (15 049 \$), ce qui laisse supposer que, parmi les hommes de ce groupe d'âge qui continuent de faire partie de la population active, il y en a davantage qui touchent des

revenus d'emploi très élevés. Il se peut que les hommes, qui disposent généralement de revenus provenant d'une pension de retraite ou de placements plus avantageux que ceux des femmes, optent plus souvent pour un travail à temps partiel. Parallèlement, les femmes de 65 ans et plus, dont les revenus ont été moins élevés au cours de leur vie, pourraient devoir continuer de travailler à temps plein.

TABLEAU 5.3

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
LAURENTIDES								
15-19 ANS	10 795	6 409	5 658	10 830	7 660	5 902	83,7	95,9
20-24 ANS	12 450	15 673	13 262	14 115	19 292	15 890	81,2	83,5
25-29 ANS	11 725	26 471	24 672	12 225	33 348	31 771	79,4	77,7
30-34 ANS	14 650	31 582	29 497	14 870	42 470	40 116	74,4	73,5
35-44 ANS	32 205	38 430	34 154	32 760	54 641	49 011	70,3	69,7
45-54 ANS	40 045	38 557	33 235	41 585	58 415	49 143	66,0	67,6
55-64 ANS	22 850	28 041	22 927	27 870	42 392	32 868	66,1	69,8
65 ANS ET PLUS	4 995	13 187	5 970	10 645	18 662	3 613	70,7	165,2
15 ANS ET PLUS	149 710	30 230	24 557	164 895	42 413	34 758	71,3	70,7

Source : Statistique Canada (2013).



LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

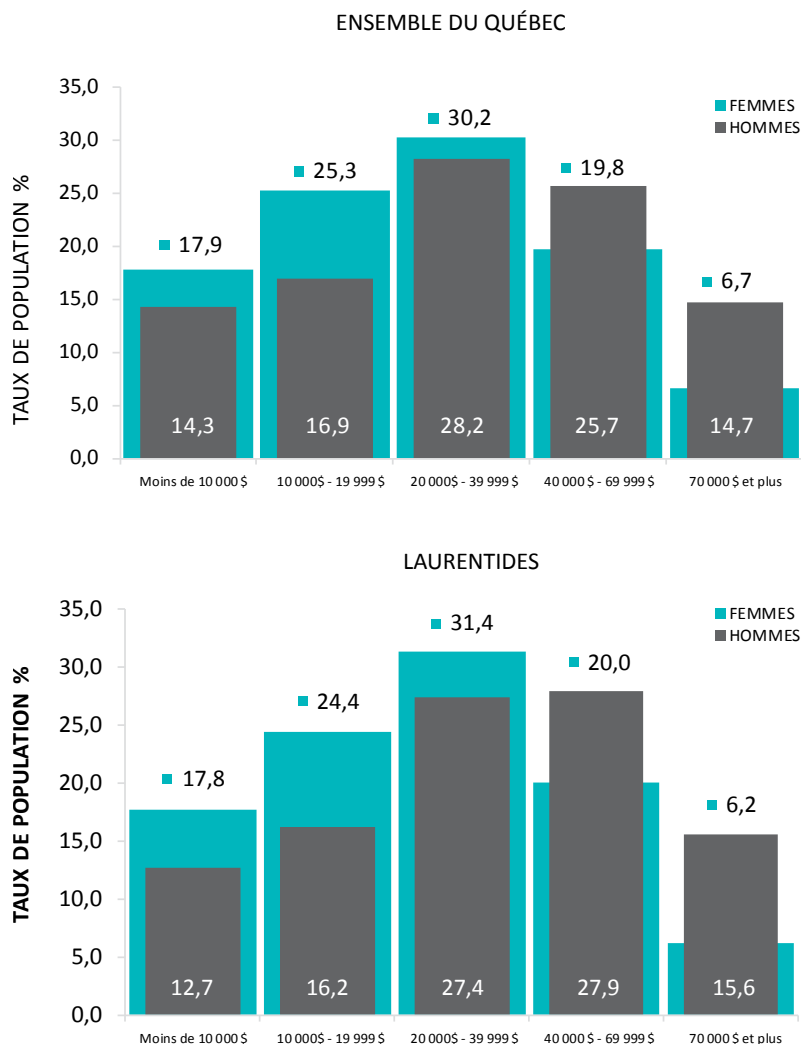
LA DISTRIBUTION DU REVENU

Dans la région des Laurentides, 42,2 % des femmes ont un revenu total moyen de moins de 20 000 \$ comparativement à 28,9 % des hommes. Par ailleurs, on compte moins de femmes que d'hommes dont le revenu se situe dans les tranches les plus élevées : 6,2 % seulement d'entre elles ont un revenu de 70 000 \$ et plus en regard de 15,6 % des hommes.

La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir le nombre de femmes qui gagnent plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu. Dans la région des Laurentides, 26,1 % des femmes gagnent plus de 50 % du revenu du ménage (26,9 % au Québec). Cette proportion diminue à mesure que le revenu du ménage augmente : elle passe de 30,2 % chez les ménages dont les revenus sont les plus faibles à 22,0 % dans le quartile de revenu le plus élevé. On observe la même tendance au Québec, les Québécoises étant toutefois un peu plus nombreuses à gagner plus de 50 % du revenu dans les ménages des quartiles de revenu plus élevé.

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

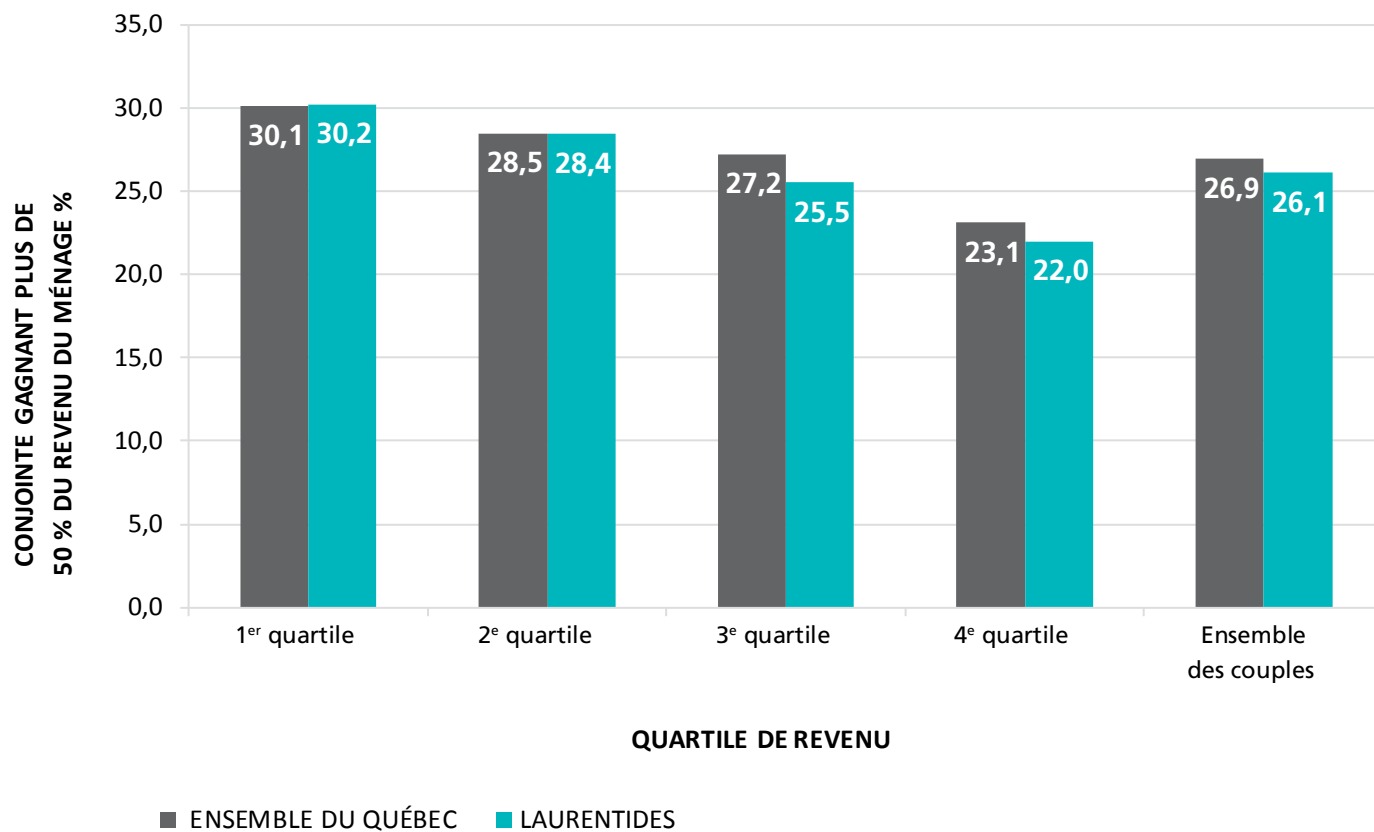


Source : Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 5.2

**DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION
EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**



Source : Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

En 2011, dans la région des Laurentides, 21 195 femmes et 17 890 hommes vivent sous le seuil de faible revenu⁶, ce qui représente 9,2 % des femmes et 8,0 % des hommes de 15 ans et plus qui vivent dans les ménages privés. Dans les deux cas, ces proportions sont plus faibles que dans l'ensemble du Québec, où 12,8 % des femmes et 11,5 % des hommes se trouvent dans cette catégorie. C'est parmi les 55 à 64 ans que les femmes (11,3 %) et les hommes (9,7 %) sont les plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu. Sur ce chapitre, la région se distingue de l'ensemble du Québec, où l'on trouve la plus grande proportion de femmes et d'hommes sous le seuil de faible revenu dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans. Par ailleurs, l'écart le plus important entre la proportion de femmes (8,3 %) et d'hommes (3,2 %) qui vivent sous le seuil de pauvreté apparaît chez les 65 ans et plus. À remarquer que la population vivant dans les ménages privés exclut une proportion importante de personnes de 65 ans et plus, exclusion plus marquée parmi les 80 ans et plus. Cela pourrait avoir pour effet de sous-estimer la proportion de femmes, et dans une moindre mesure la proportion d'hommes, de ce groupe d'âge qui se trouvent dans une situation de pauvreté.

Parmi la population immigrante établie dans la région des Laurentides, 9,3 % des femmes et 8,6 % des hommes vivent sous le seuil de faible revenu : dans les deux cas, ces proportions se révèlent plus faibles que dans la population immigrante de l'ensemble du Québec, où 21,3 % des femmes et 20,1 % des hommes sont dans cette situation.

Le taux de personnes sous le seuil de faible revenu varie fortement selon la situation familiale. Ainsi, on compte plus de personnes seules sous le seuil de faible revenu, que ce soit dans l'ensemble de la population de la région des Laurentides (23,7 % des femmes et 20,0 % des hommes) ou dans la population immigrante (19,4 % des femmes et 17,6 % des hommes). On observe la même tendance au Québec, mais de façon nettement plus marquée.

LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement⁷ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. Comme c'est une dépense incompressible, une hausse plus rapide des prix de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que celle du revenu

réduit la marge de manœuvre pour assurer les autres besoins essentiels. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses pour le logement au moment de la vente de leur propriété, alors que ce n'est pas le cas pour les locataires. En outre, la part du revenu consacré au coût du logement est généralement plus élevée chez les locataires que chez les propriétaires, tendance plus marquée chez les femmes que chez les hommes.

Dans la région des Laurentides, 64,2 % des femmes et 78,2 % des hommes sont propriétaires du logement qu'ils occupent, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble du Québec, où 52,5 % des femmes et 67,3 % des hommes le sont.

Les femmes étant plus susceptibles de vivre seules que les hommes, les dépenses relatives au logement peuvent atteindre une part importante de leur revenu, qui est par ailleurs inférieur à celui des hommes. Ainsi, dans la région des Laurentides, 27,1 % des femmes propriétaires consacrent au moins le quart de leur revenu au logement comparativement à 20,7 % des hommes propriétaires. Parmi les locataires, 56,0 % des femmes réservent 25 % et plus de leur revenu au logement en comparaison de 43,7 % des hommes. Propriétaires ou locataires, les hommes et les femmes sont plus susceptibles dans la région que dans l'ensemble du Québec de consacrer au moins le quart de leur revenu au coût du logement.

On considère que les personnes consacrant la moitié ou plus de leur revenu au logement se trouvent dans une situation financière précaire. Parmi les propriétaires, ce groupe comprend 8,0 % des Laurentiennes et 5,9 % des Laurentiens, proportions légèrement plus élevées que dans l'ensemble du Québec (7,3 % des femmes en regard de 5,3 % des hommes). Pour leur part, 18,8 % des femmes locataires doivent prévoir au moins la moitié de leur revenu pour le logement, ce qui est plus élevé que chez les hommes locataires (16,0 %) et que chez l'ensemble des femmes locataires du Québec (18,2 %).

Dans la région des Laurentides, parmi les femmes qui vivent seules, la proportion de locataires qui consacrent au moins la moitié de leur revenu au logement est de 27,3 %, la région se classant au 3^e rang au Québec (24,3 %) sur ce chapitre. Les propriétaires s'en tirent relativement mieux : 15,1 % d'entre elles réservent au moins la moitié de leur revenu au logement. Cependant, elles se trouvent plus souvent dans cette situation que leurs homologues de l'ensemble du Québec (13,2 %) et se classent au 2^e rang sur ce plan.

6 Les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. On a fixé arbitrairement que cette proportion du revenu consacrée aux biens de première nécessité plaçait le ménage dans une situation difficile. Sans être une définition exacte de la pauvreté, cette mesure en donne une bonne indication. Statistique Canada l'utilise depuis de nombreuses années. Il est important de noter que cet indicateur se fonde sur le revenu du ménage, combinant donc le revenu des femmes et des hommes. Ainsi, les femmes qui ne gagnent pas de revenu ou ont un revenu plus faible pourraient changer de catégorie en cas de séparation. Le risque serait plus élevé pour les femmes qui sont en union de fait.

7 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
PERSONNES IMMIGRANTES	98 225	21,3	460 685	89 040	20,1	442 310
PERSONNES NON IMMIGRANTES	312 340	11,1	2 815 100	261 240	9,7	2 696 645
LAURENTIDES						
15-24 ANS	3 060	9,2	33 410	3 305	9,2	35 780
25-34 ANS	2 815	8,9	31 565	2 615	8,6	30 535
35-54 ANS	7 685	8,8	87 230	7 110	8,5	84 005
55-64 ANS	4 450	11,3	39 555	3 715	9,7	38 370
65 ANS ET PLUS	3 180	8,3	38 345	1 145	3,2	35 770
15 ANS ET PLUS	21 195	9,2	230 100	17 890	8,0	224 470
PERSONNES IMMIGRANTES	995	9,3	10 730	985	8,6	11 415
PERSONNES NON IMMIGRANTES	20 130	9,2	219 075	16 855	7,9	212 660

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.5

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
NON-IMMIGRANTES	312 340	11,1	101 000	5,7	138 585	26,6	40 145	37,7
IMMIGRANTES	98 225	21,3	56 700	17,3	23 985	41,0	6 515	44,6
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
NON-IMMIGRANTES	2 815 100	100,0	1 773 590	100,0	520 695	100,0	106 575	100,0
IMMIGRANTES	460 685	100,0	327 950	100,0	58 515	100,0	14 600	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
NON-IMMIGRANTS	261 240	9,7	70 360	4,4	107 410	24,2	42 795	34,5
IMMIGRANTS	89 040	20,1	44 110	14,5	23 295	40,5	9 950	48,2
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
NON-IMMIGRANTS	2 696 645	100,0	1 612 450	100,0	443 370	100,0	124 200	100,0
IMMIGRANTS	442 310	100,0	303 900	100,0	57 470	100,0	20 630	100,0
LAURENTIDES								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	21 195	9,2	8 815	5,7	7 755	23,7	2 230	32,1
NON-IMMIGRANTES	20 130	9,2	8 165	5,5	7 550	23,8	2 170	32,2
IMMIGRANTES	995	9,3	605	7,4	205	19,4	55	30,6
TOTAL DES FEMMES	230 100	100,0	155 625	100,0	32 735	100,0	6 940	100,0
NON-IMMIGRANTES	219 075	100,0	147 315	100,0	31 670	100,0	6 730	100,0
IMMIGRANTES	10 730	100,0	8 125	100,0	1 055	100,0	180	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	17 890	8,0	6 605	4,6	6 255	20,0	2 250	27,9
NON-IMMIGRANTS	16 855	7,9	6 010	4,4	6 040	20,1	2 170	28,5
IMMIGRANTS	985	8,6	560	6,6	210	17,6	75	17,4
TOTAL DES HOMMES	224 470	100,0	143 975	100,0	31 305	100,0	8 060	100,0
NON-IMMIGRANTS	212 660	100,0	135 210	100,0	30 035	100,0	7 620	100,0
IMMIGRANTS	11 415	100,0	8 510	100,0	1 195	100,0	430	100,0

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.6

**PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT
DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
LAURENTIDES								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	59 855	64,2	16 195	27,1	4 795	8,0	175	0,3
LOCATAIRE	33 420	35,8	18 730	56,0	6 295	18,8	65	0,2
LOGEMENT DE BANDE	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	93 275	100,0	34 930	37,4	11 090	11,9	235	0,3
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	108 475	78,2	22 420	20,7	6 405	5,9	960	0,9
LOCATAIRE	30 245	21,8	13 215	43,7	4 845	16,0	140	0,5
LOGEMENT DE BANDE	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	138 720	100,0	35 635	25,7	11 250	8,1	1 100	0,8

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Dans la région des Laurentides, les femmes jouissent d'une espérance de vie plus longue que celle des hommes, mais plus courte que celle de l'ensemble des Québécoises. Leur taux de mortalité, en baisse depuis 2008, est le troisième en importance au Québec. Les Laurentiennes sont moins touchées par le cancer que les Laurentiens, mais elles le sont beaucoup plus que les femmes de l'ensemble du Québec. C'est dans la région que l'on dénombre la proportion la plus forte de femmes qui déclarent vivre un niveau de stress quotidien élevé. Par ailleurs, on y compte une proportion plus élevée d'hommes qui ont un surplus de poids et qui font usage de tabac. L'âge moyen de la maternité est plus jeune dans la région que dans l'ensemble du Québec.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

Dans la région des Laurentides, en 2008, l'espérance de vie à la naissance atteint 82,0 ans chez les femmes et 78,1 ans chez les hommes. Les femmes vivent donc en moyenne 3,9 ans de plus que les hommes. Au Québec, l'espérance de vie se situe à 82,9 ans chez les femmes et à 78,3 ans chez les hommes. La différence entre la région et le Québec s'avère statistiquement significative chez les femmes. La région se classe ainsi au 14^e rang parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec chez les femmes et au 7^e rang, *ex æquo* avec la région de Lanaudière, chez les hommes.

L'espérance de vie en bonne santé à la naissance⁸ des Laurentiennes se rapproche davantage de celle des Laurentiens : en 2006, elle atteint 68,6 ans chez les femmes comparativement à 67,1 ans chez les hommes, soit une différence de 1,5 an seulement. Au Québec, l'espérance de vie en bonne santé à la naissance est de 68,3 ans chez les femmes et de 66,5 ans chez les hommes, c'est-à-dire une différence de 1,8 an. Quant à l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans, elle se situe à 11,0 ans chez les femmes et chez les hommes.

En 2010, 8,0 % des Laurentiennes et 11,0 % des Laurentiens considèrent que leur état de santé est passable ou mauvais⁹. Au Québec, ces proportions atteignent respectivement 9,3 % et 10,4 %.

LA MORTALITÉ

En 2008, le taux de mortalité des Laurentiennes atteint 669,7 pour 100 000 : il occupe ainsi le 3^e rang parmi les taux les plus élevés au Québec. Le taux de mortalité pour l'ensemble des Québécoises est de 629,5 pour 100 000. Cette différence observée entre la région des Laurentides et le Québec s'avère statistiquement significative. Le taux de mortalité des Laurentiens atteint 857,2 pour 100 000, ce qui est plus élevé que chez les femmes, mais inférieur au taux de l'ensemble des Québécois (862,5 pour 100 000). Depuis 1988, le taux de mortalité a diminué, de façon nettement plus marquée chez les hommes (489,6 points pour 100 000) que chez les femmes (113,5 points pour 100 000). Sur ce chapitre, on observe les mêmes tendances dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec. Les tumeurs malignes sont devenues la principale cause de mortalité : elles ont causé 227,2 décès pour 100 000 femmes et 304,1 décès pour 100 000 hommes dans la région des Laurentides. Chez les femmes, ces tumeurs occupent le 3^e rang parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec, et le 7^e, chez les hommes. Au Québec, les tumeurs malignes font 206,6 victimes pour 100 000 femmes et 296,2 victimes pour 100 000 hommes¹⁰.

La principale cause de décès a changé au fil du temps : durant les années 90, le taux de mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire était le plus élevé, tant chez les femmes que chez les hommes. Dans la région des Laurentides comme dans l'ensemble du Québec, ce taux a fortement diminué de 1988 à 2008 : en effet, il a perdu 181,7 points pour 100 000 chez les femmes et 339,0 points chez les hommes. Dans l'ensemble du Québec, pendant la même période, il chutait de 183,0 points pour 100 000 chez les femmes et de 332,9 points chez les hommes. En 2008, les maladies de l'appareil circulatoire sont à l'origine de 174,7 décès pour 100 000 femmes et de 231,7 décès pour 100 000 hommes.

En 2008, le taux de mortalité par suicide atteint 6,7 pour 100 000 femmes et 24,4 pour 100 000 hommes dans la région des Laurentides ; au Québec, ces taux sont de 7,2 pour 100 000 femmes et de 24,0 pour 100 000 hommes. De 1988 à 2008, la part des décès attribuables au suicide est restée stable chez les Laurentiennes, où elle est passée de 0,9 à 1,0 %, mais elle a augmenté chez les Laurentiens, soit de 2,1 à 2,8 %.

LES MALADIES

En 2008, dans la région des Laurentides, l'hypertension touche 18,6 % des femmes, soit le 5^e rang parmi les proportions les plus faibles au Québec. En revanche, la proportion d'hommes qui souffrent d'hypertension, soit 19,6 %, est la quatrième en importance au Québec. Depuis 2001, l'incidence de l'hypertension augmente, de façon plus marquée chez les Laurentiens (9,7 points) que chez les Laurentiennes (6,9 points). Au Québec, 19,1 % des femmes et 17,0 % des hommes souffrent d'hypertension et ces proportions sont aussi en hausse depuis 2001.

En 2006, le cancer touche moins de femmes (488,2 pour 100 000) que d'hommes (628,6 pour 100 000) dans la région des Laurentides. Toutefois, dans les deux cas, ces taux sont plus élevés que dans l'ensemble du Québec où 459,2 femmes pour 100 000 et 590,5 hommes pour 100 000 souffrent de cette maladie¹¹.

Le cancer du sein, qui touche 135,5 femmes pour 100 000, est le type de cancer le plus fréquent. Il représente 27,8 % des cancers dont elles sont atteintes. Du côté masculin, le cancer de la prostate est le plus fréquent : il touche 140,2 hommes pour 100 000. Dans la région des Laurentides, cette forme de cancer sévit de manière plus importante que dans l'ensemble du Québec, différence qui s'avère statistiquement significative. Le taux d'incidence du cancer de la prostate dans la région occupe le 3^e rang parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec ; à noter que ce type de cancer représente 22,3 % des cancers chez les hommes.

8 Cet indicateur soustrait les années de vie où il y a des incapacités de la durée de vie totale.

9 « La perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population. » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011, p. 33).

10 L'écart entre le taux de mortalité liée aux tumeurs malignes chez les Laurentiennes et les femmes de l'ensemble du Québec est statistiquement significatif.

11 Les écarts observés entre la région et l'ensemble du Québec sont statistiquement significatifs.



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DES LAURENTIDES, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		LAURENTIDES		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	82,0 t	78,1	82,9	78,3
	1988	79,5	72,1	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	68,6	67,1	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	11,0	11,0	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	8,0	11,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	669,7 r	857,2	629,5	862,5
	1988	783,2	1 346,8	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	174,7	231,7	166,5	232,5
	1988	356,4	570,7	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	227,2 r	304,1	206,6	296,2
	1988	205,0	364,2	207,3	372,0
SUICIDES	2008	6,7	24,4	7,2	24,0
	1988	7,6	28,9	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	18,6	19,6	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	488,2 r	628,6 r	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	135,5	140,2 r	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	87,2 r	137,2 r	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	57,6	90,5	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	5,1 w	4,2 w	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	31,4	29,7	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	20,7	18,5	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	3,1 w	3,6 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	10,1 w	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSUMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	38,8	62,7 r	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	10,2	25,1	10,8	25,7
FUMEURS	2010	19,9	26,0	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	42,0	60,4	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	86,3	81,7	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	14,7	13,8	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	5,0 w	4,3 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	2 298	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (‰)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	16,3	---	19,6	---

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Le cancer du poumon est le deuxième en importance du point de vue de la fréquence : chez les femmes comme chez les hommes, il sévit davantage dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec. Sur ce chapitre, les différences observées entre le Québec et la région sont statistiquement significatives. L'incidence du cancer du poumon est de 87,2 pour 100 000 femmes, soit le 3^e taux en importance au Québec, tout juste derrière la région de Lanaudière (87,3 pour 100 000) et le Nunavik (218,5 pour 100 000); 17,9 % des cancers dont souffrent les Laurentiennes sont des cancers du poumon (14,9 % au Québec). À remarquer que le cancer du poumon touche 137,2 hommes sur 100 000 et représente 21,8 % des cancers dont ils sont atteints. Au Québec, l'incidence du cancer du poumon atteint 68,2 pour 100 000 femmes et 121,2 pour 100 000 hommes. Enfin, le cancer du côlon-rectum représente 11,8 % des cancers chez les femmes et 14,4 % chez les hommes.

LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent avoir des répercussions sur la vie personnelle, sur la vie active ou sur le fonctionnement des organisations, ce qui entraîne notamment des absences et des frais de fonctionnement¹².

En 2010, 5,1 % des Laurentiennes¹³ et 4,2 % des Laurentiens¹⁴ se percevaient en mauvais état de santé mentale (en regard de 4,0 % au Québec dans les deux cas) et 10,1 % des femmes disposaient d'un faible soutien social. En 2008, 31,4 % des femmes et 29,7 % des hommes de 18 ans et plus dans la région des Laurentides ont déclaré éprouver un niveau de stress quotidien élevé (en comparaison de 27,0 % des Québécoises et de 26,4 % des Québécois). En outre, la détresse psychologique touche 20,7 % des femmes et 18,5 % des hommes (contre 23,2 % des femmes et 16,6 % des hommes au Québec). Enfin, 3,1 % des Laurentiennes et 3,6 % des Laurentiens ont des idées suicidaires comparativement à 2,8 % et à 2,7 % de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir

des répercussions importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

Dans la région des Laurentides, les habitudes récentes de la population suivent de près celles de l'ensemble du Québec. En règle générale, les femmes maintiennent de meilleures habitudes de vie que les hommes. Ainsi, en 2010, on compte 19,9 % de fumeuses et 26,0 % de fumeurs (en comparaison de 20,6 % et de 25,3 % au Québec) et on note une consommation élevée d'alcool chez 10,2 % des femmes et 25,1 % des hommes. La proportion de personnes ayant un surplus de poids atteint 42,0 % chez les Laurentiennes et 60,4 % chez les Laurentiens : dans les deux cas, ces proportions sont plus élevées qu'en 2003. Enfin, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir demandé de faire vérifier leur pression artérielle lors d'une visite médicale en 2008 (86,3 % en regard de 81,7 %).

La proportion de femmes consommant peu de fruits et de légumes (38,8 %) dans la région des Laurentides est semblable à celle de l'ensemble du Québec (39,7 %), tandis que celle des hommes (62,7 %) est plus élevée que dans l'ensemble du Québec (56,7 %), différence qui s'avère statistiquement significative. Toutefois, tant chez les Laurentiennes que chez les Laurentiens, ces proportions sont plus élevées qu'en 2008, alors que dans l'ensemble du Québec elles sont restées stables.

L'insécurité alimentaire touche plus de Laurentiennes (5,0 % en comparaison de 6,4 % au Québec) que de Laurentiens (4,3 % contre 5,6 % au Québec). En outre, 14,7 % des femmes et 13,8 % des hommes de la région des Laurentides ressentent, en 2010, un faible sentiment d'appartenance à leur communauté (comparativement à 10,3 % et à 11,4 % au Québec).

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

En 2010, la région des Laurentides compte 473 omnipraticiens et omnipraticiennes, soit 85,6 pour 100 000 personnes, ce qui correspond au 3^e taux parmi les plus faibles au Québec. Malgré l'ajout de 19 médecins, ce ratio est en baisse par rapport aux résultats de 2006. Au Québec, en 2010, on compte 102,3 médecins généralistes pour 100 000 personnes. En 2008, 17,7 % des Laurentiennes et 33,7 % des Laurentiens étaient sans médecin de famille (en regard de 19,6 % et de 34,3 % au Québec).

12 Pour la région, il manque les données de 2008 sur l'insatisfaction de la vie en général chez les hommes et les femmes ainsi que les données de 2010 sur le faible soutien social chez les hommes.

13 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

14 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DES LAURENTIDES, 1998, 2003, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	LAURENTIDES			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	LAURENTIDES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	17,7	33,7		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			14			209		
		2008			12			163		
		2004			3			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			139 676			2 263 240		
		2008			61 123			1 381 230		
		2004			12 010			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			44 718			759 691	32,0	33,6
		2008			16 823			385 477	27,5	27,9
		2004			3 310			55 902	27,6	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	64,3 t			67,3				
		2004	62,1 t			63,6				
		1998	57,4			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	47,6 t			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	16,6 r			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	79,4			69,6				
		2003	79,2			71,7				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	10,2	4,6		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	79,3	--- x		77,5	65,1			
		2008	77,8	62,6		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			473			8 063		
		2006			454			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			85,6			102,3		
		2006			87,6			99,1		

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Alors qu'en 2003 les groupes de médecine familiale (GMF) étaient presque inexistants, leur implantation est répandue en 2010 sur tout le territoire québécois où l'on en dénombre 209. Dans la région des Laurentides, 14 GMF servent une population cible de 139 676 personnes en 2010, soit 11 GMF de plus qu'en 2004. Pendant la période 2004-2010, la proportion de la population cible de la région considérée comme vulnérable est passée de 27,6 à 32,0 %. Au Québec, 33,6 % de la population cible des GMF est considérée comme vulnérable en 2010.

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, on recommande aux Québécoises d'avoir recours au test PAP¹⁵, lequel permet de déceler sur le col de l'utérus la présence de cellules atypiques, voire cancéreuses. De même, le dépistage systématique par mammographie facilite la détection du cancer du sein. En 2008, 79,4 % des femmes de 20 à 69 ans dans la région des Laurentides (en regard de 69,6 % au Québec) s'étaient soumises à un test PAP au cours des trois dernières années, soit la proportion la plus élevée au Québec. Par ailleurs, 64,3 % des Laurentiennes de 50 à 69 ans avaient subi une mammographie, ce qui est plus élevée qu'en 2004 (62,1 %), mais inférieur à la moyenne dans l'ensemble du Québec (67,3 %). Les écarts entre la région et l'ensemble du Québec en ce qui a trait à la mammographie sont statistiquement significatifs.

LA FÉCONDITÉ

En 2007, l'indice synthétique de grossesse de la région des Laurentides est de 2,42 (2,29 au Québec) : c'est le 4^e taux parmi les taux les plus élevés au Québec, à égalité avec celui de la région de Montréal. Dans la région des Laurentides, les femmes ont leurs enfants un peu plus jeunes que dans l'ensemble du Québec. En 2008, l'âge moyen des Laurentiennes au moment de leur première maternité est de 28,8 ans, alors qu'il se situe à 29,1 ans chez les Québécoises.

En 2007, dans la région des Laurentides comme dans l'ensemble du Québec, les femmes de 25 à 29 ans affichent le taux de grossesse le plus élevé, soit 172,7 %. Ce taux est le quatrième en importance au Québec, où il atteint 143,3 chez le même groupe d'âge. Par ailleurs, malgré une baisse importante de 2002 à 2007, le taux de grossesse chez les 20 à 24 ans reste plus élevé dans la région (107,9 %) que dans l'ensemble du Québec (92,1 %). C'est du côté des Laurentiennes de 30 à 34 ans que le taux de grossesse a connu la plus forte croissance

de 2002 à 2007, où il est passé de 101,6 à 121,3 % : ce taux reste toutefois sous la moyenne de l'ensemble du Québec (124,7 %). Les écarts observés entre les taux de grossesse de la région et ceux de l'ensemble du Québec s'avèrent statistiquement significatifs.

En 2009, parmi les Laurentiennes de 14 à 49 ans, on enregistre 31,6 interruptions volontaires de grossesse (IVG) pour 100 naissances vivantes : à noter que ce taux est moins élevé qu'en 2002 (36,6) et que dans l'ensemble du Québec (33,6 en 2009).

Dans la région des Laurentides, le taux de grossesse des adolescentes de 14 à 17 ans est identique au taux de l'ensemble du Québec (14,2 %), alors que chez les 18 et 19 ans il est statistiquement plus élevé (62,4 % dans la région comparativement à 57,5 % au Québec). Les jeunes femmes de ces deux groupes d'âge sont statistiquement plus nombreuses dans la région que dans l'ensemble du Québec à recourir à une IVG. Leur taux de naissances vivantes respectif est de 1,7 % chez les 14 à 17 ans et de 20,6 % chez les 18 et 19 ans, ce qui est dans le premier cas statistiquement inférieur à la moyenne québécoise (3,0 % et 19,9 %).

LA MATERNITÉ

Les naissances de faible poids et la mortalité infantile sont considérées comme de bons indicateurs de la santé des femmes. Dans la région des Laurentides, le taux de naissance de faible poids est de 5,7 % en 2009, le même que celui pour l'ensemble du Québec, et le taux de mortalité infantile se situe à 4,2 % naissances vivantes en 2008 (4,6 au Québec).

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, dans la région des Laurentides, les mères faiblement scolarisées, c'est-à-dire qui comptent moins de 11 années de scolarité, ont donné naissance à 8,9 % des enfants, taux en baisse par rapport aux résultats de 2002 (13,2 %) et moins élevé que dans l'ensemble du Québec (9,7 %) : à remarquer que cet écart est statistiquement significatif. Les SIPPE¹⁶, qui s'adressent à ce groupe de femmes, ont permis d'en joindre une plus faible proportion en 2011 (66,8 %) qu'en 2009 (70,8 %). La région est l'une des seules, avec les régions du Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie, à afficher une baisse sur ce chapitre.

15 Test de Papanicolaou.

16 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché dans l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble de femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPEs peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté. » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.3

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DES LAURENTIDES, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			LAURENTIDES		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,42		2,29	
		2002	2,37		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,78		1,63	
		2007	1,73		1,58	
		2002	1,65		1,48	
		1998	1,76		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	31,6		33,6	
		2007	34,7		37,8	
		2002	36,6		42,2	
		1998	30,1		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	AGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	28,8		29,1	
		2007	28,7		29,0	
		2002	28,2		28,4	
		1998	28,1		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	29,0		28,3	
		2002	36,7		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	107,9 <i>r</i>		92,1	
		2002	121,1 <i>r</i>		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	172,7 <i>r</i>		143,3	
		2002	164,2 <i>r</i>		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	121,3 <i>t</i>		124,7	
		2002	101,6 <i>t</i>		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	15,3 <i>t</i>		19,3	
		2002	14,6 <i>t</i>		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	14,2		14,2	
		2002	20,0		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	12,1 <i>r</i>		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	1,7 <i>t</i>		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	62,4 <i>r</i>		57,5	
		2002	71,0 <i>r</i>		66,5	
		1998	71,9		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	40,1 <i>r</i>		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	20,6		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	8,9 <i>t</i>		9,7	
		2002	13,2		13,5	
		1998	14,7		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	66,8		82,2	
		2009	70,8		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		12		20
		2008		12		21
		2007		12		21
		2002		13		22
		1998		14		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,7		5,7	
		2008	5,6		5,7	
		2007	5,5		5,7	
		2002	6,0		5,7	
		1998	6,0		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		4,2		4,6
		2007		4,5		4,7
		2002		4,3		5,0
		1998		4,9		5,3

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES SOINS MÉDICAUX

Tous âges confondus, le coût des services médicaux à l'acte est de 469 \$ chez les femmes et de 436 \$ chez les hommes dans la région des Laurentides (en regard de 518 \$ et de 474 \$ au Québec). Ce coût augmente avec l'âge. Pour les femmes, il passe de 200 \$ chez les 14 ans et moins à 898 \$ chez les 70 ans et plus; pour les hommes des mêmes groupes d'âge, il varie de 231 \$ à 1 006 \$.

Parmi les 14 ans et moins ainsi que chez les 60 ans et plus, le coût unitaire moyen à l'acte est plus élevé chez les Laurentiens que chez les Laurentiennes, alors que chez les 15 à 59 ans, la situation est inversée. On observe les écarts les plus marqués chez les 15 à 34 ans, où il en coûte 161 \$ de plus chez les femmes, et chez les 70 ans et plus, où il en coûte 108 \$ de plus chez les hommes.

Pour les femmes comme pour les hommes, peu importe le groupe d'âge, le coût unitaire moyen à l'acte est plus faible dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec.

De 15 à 69 ans, les femmes reçoivent en moyenne plus de services médicaux par personne que les hommes, l'écart le plus important se trouvant chez les 15 à 34 ans, où l'on compte 7,1 services par personne chez les femmes et 4,9 chez les hommes. Dans le groupe d'âge des 70 ans et plus, on dénombre 17,1 services par personne chez les hommes et 16,1, chez les femmes.

Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent est liée à leur système reproducteur et à la maternité, ce qui permet de comprendre que les écarts les plus importants relatifs au nombre de services par personne ainsi qu'au coût unitaire moyen à l'acte apparaissent entre les femmes et les hommes des groupes d'âge de 15 à 45 ans, moment principal de l'activité reproductrice.

TABLEAU 6.4

SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DES LAURENTIDES, 2010

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
LAURENTIDES										
14 ANS ET MOINS	31 766	33 678	43 685	45 170	72,7	74,6	4,3	4,8	200	231
15-34 ANS	55 424	36 891	65 920	67 105	84,1	55,0	7,1	4,9	403	242
35-44 ANS	32 682	24 295	38 015	37 105	86,0	65,5	7,5	5,8	384	291
45-59 ANS	60 058	50 863	70 020	69 070	85,8	73,6	8,8	7,3	432	394
60-69 ANS	29 573	27 743	33 695	32 855	87,8	84,4	11,5	10,9	605	625
70 ANS ET PLUS	25 930	20 940	28 310	22 825	91,6	91,7	16,1	17,1	898	1 006
TOTAL	235 433	194 410	279 640	274 130	84,2	70,9	8,9	8,0	469	436

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, dans la région des Laurentides, 2 443 femmes et 4 775 hommes ont reçu une indemnisation du revenu pour une lésion professionnelle, ce qui correspond à 17,3 % de la main-d'œuvre féminine régionale comparativement à 15,1 % au Québec et à 30,9 % de la main-d'œuvre masculine régionale en regard de 28,8 % au Québec. En matière de facteurs de risque, en 2008, une proportion plus élevée d'hommes (32,7 %) que de femmes (15,4 %) étaient exposés à un niveau élevé de contraintes physiques au travail. En revanche, on compte des

proportions plus élevées de femmes que d'hommes vivant des tensions au travail (13,0 % contre 11,4 %) ou qui souffrent de troubles musculosquelettiques (TMS) liés à l'emploi principal actuel (22,6 % en comparaison de 18,1 %)¹⁷.

Par ailleurs, 2 298 femmes enceintes ou allaitant ont bénéficié d'un retrait préventif dans la région des Laurentides en 2010. Si l'on compare ces données à celles de la population active estimée dans l'ENM, cela correspond à 16,3 % des Laurentiennes ayant travaillé pendant l'année, soit un taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec (19,6 %).

TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DES LAURENTIDES, 2008 ET 2011

	LAURENTIDES	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LAURENTIDES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	2 443	29 369	4 775	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	141 280	1 947 635	154 435	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (%)	17,3	15,1	30,9	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (%)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	15,4	14,0	32,7	30,5
TENSIONS**	13,0	16,3	11,4	12,4
TMS**	22,6	23,7	18,1	16,2

* La valeur est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %. Cependant, les valeurs régionales ne sont pas significativement différentes de celles de l'ensemble du Québec.

** Le test d'association est supérieur au seuil de 5 % à partir duquel le lien n'est pas significatif. La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

17 Ces données doivent être interprétées avec prudence. Toutefois, pour ces chiffres comme pour les autres statistiques de la région, les tendances sont analogues à celles de l'ensemble du Québec, pour lequel les statistiques sont plus fiables.

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Les femmes continuent de former la très grande majorité des victimes de violence conjugale. Et celles qui sont âgées de 18 à 29 ans affichent les taux de victimisation les plus élevés. Dès leur jeune âge, dans un contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles d'être agressées sexuellement.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE¹⁸

En 2011, dans la région des Laurentides, le taux de victimisation liée aux crimes contre la personne est de 1 055,5 pour 100 000 femmes et de 1 049,8 pour 100 000 hommes de 18 ans et plus, soit 958,0 au regard de 931,0 au Québec, ce qui correspond, dans les deux cas, au 6^e rang parmi les taux les plus élevés au Québec.

Les voies de fait et les menaces sont les infractions les plus signalées. Les taux de victimisation liée à ces infractions sont plus élevés dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec. Si les voies de fait, les menaces et les homicides font moins de victimes chez les femmes que chez les hommes, les agressions sexuelles commises dans la région en font près de dix fois plus (39,7 pour 100 000 femmes comparativement à 4,1 pour 100 000 hommes), le harcèlement criminel, trois fois plus (110,9 pour 100 000 femmes en comparaison de 33,4 pour 100 000 hommes), alors que les enlèvements ou la séquestration touchent 19,4 femmes pour 100 000 et 7,8 hommes pour 100 000.

Dans la région des Laurentides, le taux pour 100 000 victimes lié aux crimes contre la personne est de 1 185,5 chez les filles de 17 ans et moins, ce qui est plus élevé que chez les femmes adultes, et de 1 023,6 chez les garçons du même groupe d'âge, ce qui est plus faible que chez les hommes adultes. Dans les deux cas, ces taux sont très au-dessus des taux de l'en-

semble du Québec (935,2 pour 100 000 filles et 903,0 pour 100 000 garçons). Les voies de fait restent l'infraction la plus signalée et elles font plus de victimes chez les garçons que chez les filles. Les infractions sexuelles comprennent les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel¹⁹. Ensemble, ces infractions font 397,5 victimes pour 100 000 filles, soit presque quatre fois plus chez les filles que chez les garçons (93,5 pour 100 000).

Selon les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, les agressions sexuelles composent 75 % des infractions sexuelles envers les jeunes déclarées au Québec en 2011 (2012a, p. 16). Dans la région des Laurentides comme dans l'ensemble du Québec, cette catégorie d'infraction occupe le 2^e rang en matière de signalement chez les filles : en outre, ces infractions font près de cinq fois plus de victimes parmi celles-ci (295,0 pour 100 000 filles contre 60,6 pour 100 000 garçons). Le taux de victimisation liée aux agressions sexuelles est plus élevé parmi les jeunes filles de la région que parmi celles de l'ensemble du Québec (215,5 pour 100 000 filles).

Les menaces occupent le 3^e rang des infractions en matière de fréquence dans la région des Laurentides et le taux de victimisation chez les filles (185,3 pour 100 000) y est le plus élevé qu'au Québec. Dans ce groupe d'âge, les homicides, les tentatives de meurtre et les autres infractions entraînant la mort font 3,6 victimes pour 100 000 filles dans la région, ce qui constitue ainsi un des taux les plus élevés au Québec (3^e rang).

18 Les données utilisées proviennent de la Direction de la prévention et de l'organisation policière du ministère de la Sécurité publique (MSP) et lui sont fournies par les corps policiers conformément au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2).

19 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.



TABLEAU 7.1

**VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**

	FEMMES		HOMMES	
	LAURENTIDES	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LAURENTIDES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	659	6 961	591	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	3,6	1,1	3,5	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	473,1	376,4	678,9	529,9
AGRESSION SEXUELLE	295,0	215,5	60,6	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	102,5	101,2	32,9	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	30,6	23,1	5,2	14,1
MENACES	185,3	119,8	181,8	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	50,4	44,1	13,9	18,8
TOTAL	1 185,5	935,2	1 023,6	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	2 342	31 376	2 297	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	2,7	2,2	4,1	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	556,6	505,0	666,8	540,6
AGRESSION SEXUELLE	39,7	46,6	4,1	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	3,2	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	19,4	27,2	7,8	9,6
MENACES	235,7	175,5	268,3	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	110,9	90,3	33,4	30,9
TOTAL	1 055,5	958,0	1 049,8	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

En 2011, dans la région des Laurentides, 49,4 % des femmes adultes et 16,5 % des hommes adultes victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal (comparativement à 47,5 % et à 12,0 % au Québec). Selon les données du ministère de la Sécurité publique, 1 157 femmes et 378 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de violence conjugale dans la région, ce qui correspond à un taux de victimisation trois fois plus élevé chez les Laurentiennes (521,4 pour 100 000) que chez les Laurentiens (172,8). Ces taux sont nettement plus élevés que ceux qui sont enregistrés pour l'ensemble des Québécoises (454,6 pour 100 000) et des Québécois (112,2).

Parmi les auteurs présumés d'actes de violence conjugale envers les femmes dans la région des Laurentides, la majorité sont des conjoints (44,8 %) ou des ex-conjoints (43,4 %). Dans 11,9 % des cas, ce sont plutôt les amis intimes.

Dans la région des Laurentides, les voies de fait, les menaces et le harcèlement criminel sont les infractions en contexte conjugal les plus signalées et elles font davantage de victimes chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, les agressions sexuelles (8,6 pour 100 000 femmes, mais aucune victime chez les hommes) et les enlèvements ou la séquestration (9,9 victimes pour 100 000 femmes, moins d'une victime pour 100 000 hommes) concernent presque exclusivement les filles.

Parmi les 12 à 17 ans²⁰, la violence conjugale fait huit fois plus de victimes chez les filles que chez les garçons dans la région des Laurentides (75 filles en regard de 9 garçons). Peu importe la catégorie d'infraction, le taux de victimisation des filles reste plus élevé que celui des garçons : les voies de fait font six fois plus de victimes chez les filles, soit 168,6 pour 100 000 filles comparativement à 28,1 pour 100 000 garçons; les menaces en font sept fois plus, c'est-à-dire 67,4 pour 100 000 filles en comparaison de 9,4 pour 100 000 garçons; et le harcèlement criminel, huit fois plus, soit 38,5 pour 100 000 filles en regard de 4,7 pour 100 000 garçons. Par ailleurs, les agressions sexuelles font 62,6 victimes pour 100 000 filles et les enlèvements ou la séquestration, 14,4 pour 100 000 filles. À noter que pour ces deux catégories d'infractions, les services policiers n'ont enregistré aucune victime du côté des garçons.

Selon les groupes d'âge, ce sont les taux de victimisation liée à la violence conjugale chez les femmes de 18 à 24 ans (1 210,5 pour 100 000 femmes) et chez celles qui sont âgées de 25 à 29 ans (1 276,5 pour 100 000 femmes) qui sont les plus élevés dans la région des Laurentides. Ils diminuent avec l'âge, de façon plus marquée à partir de 50 ans. Les filles de 12 à 17 ans sont plus souvent victimes de violence conjugale que les femmes de 50 ans et plus. On observe les mêmes tendances dans l'ensemble du Québec, bien que les taux de victimisation pour chacun des groupes d'âge y soient moins élevés que dans la région.

20 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans et ne peuvent être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne qui concernent tous les moins de 18 ans.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	LAURENTIDES	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LAURENTIDES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	75	814	9	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	168,6	154,3	28,1	18,0
AGRESSION SEXUELLE	62,6	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	14,4	12,7	0,0	0,0
MENACES	67,4	53,1	9,4	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	38,5	39,3	4,7	3,3
TOTAL	361,2	313,3	42,1	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	1 157	14 889	378	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,4	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	334,0	300,0	138,0	85,7
AGRESSION SEXUELLE	8,6	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	9,9	17,1	0,5	0,4
MENACES	84,7	62,0	20,6	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	73,0	56,2	11,0	9,0
TOTAL	521,4	454,6	172,8	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	1 232	15 703	387	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,2	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	319,0	289,2	127,9	80,3
AGRESSION SEXUELLE	13,2	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	10,3	16,7	0,4	0,4
MENACES	83,0	61,3	19,5	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	69,9	55,0	10,4	8,5
TOTAL	506,9	444,0	160,7	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données administratives des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile en matière de violence²¹. Selon les données du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) dans la région des Laurentides, les signalements de 955 filles et de 1 042 garçons de 12 ans et moins ont été retenus²² en 2011-2012²³. Les cas retenus représentent 46,2 % des signalements traités chez les filles et 46,4 % chez les garçons de ce groupe d'âge. La proportion de dossiers retenus est plus faible chez les groupes les plus âgés, et ce, tant chez les garçons (13 à 17 ans : 35,5 %; 12 ans et moins : 46,4 %) que chez les filles (13 à 17 ans : 40,2 %;

12 ans et moins : 46,2 %). On observe les mêmes tendances dans l'ensemble du Québec. Peu importe le groupe d'âge, les proportions de signalements retenus sont plus élevées dans la région que dans l'ensemble du Québec, tant chez les filles que chez les garçons.

En 2011-2012, dans la région des Laurentides, les filles de 12 ans et moins sont plus susceptibles que les garçons d'être visées par un signalement en matière d'abus sexuel (13,3 % contre 5,7 %) ou de mauvais traitements psychologiques (22,6 % en regard de 19,4 %), alors que les garçons sont plus nombreux à être suivis pour abus physique (31,1 % comparativement à 23,5 %).

Chez les 13 à 17 ans, que ce soit pour abus physique, abus sexuel ou mauvais traitements psychologiques, les filles sont plus susceptibles d'être l'objet d'un suivi. Les garçons, pour leur part, sont plus nombreux à être suivis pour d'autres raisons.

21 La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend la négligence, l'abandon et les troubles du comportement, dont la prostitution.

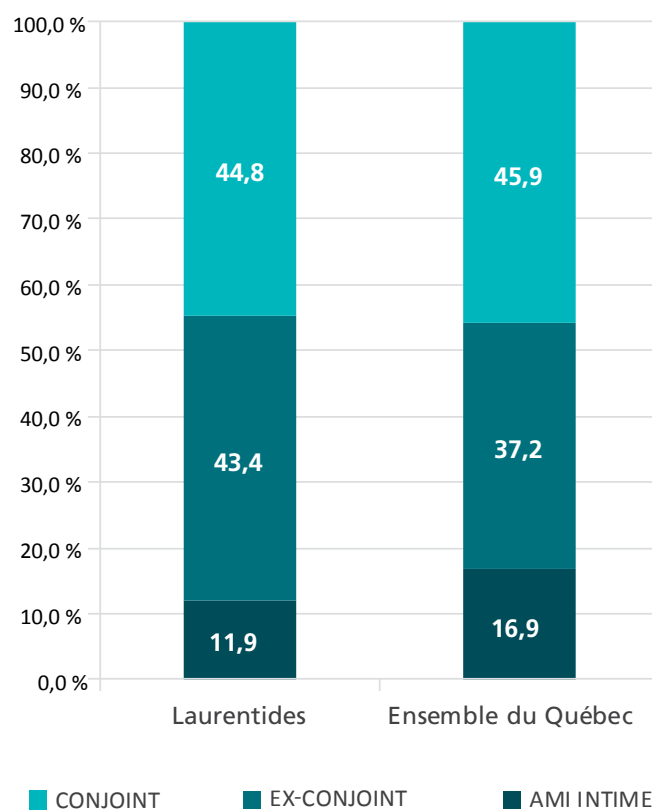
22 Les signalements retenus font l'objet d'un suivi et, par le fait même, sont catégorisés selon le type d'abus.

23 Une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue, et parmi celle-ci, une petite proportion fait l'objet d'une plainte au criminel. Selon le bilan des directeurs de la protection de la jeunesse produit en 2013, les signalements traités ne sont pas retenus lorsque « les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou [...] se sont engagés dans une démarche d'aide auprès des ressources ou des services de leur milieu » (Association des centres jeunesse du Québec, 2013, p. 26).



GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABLEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2011

	LAURENTIDES						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	2 069	---	2 248	---	4 324	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	955	46,2	1 042	46,4	1 997	46,2	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	224	23,5	324	31,1	548	27,4	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	127	13,3	59	5,7	186	9,3	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	216	22,6	202	19,4	418	20,9	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	388	40,6	457	43,9	845	42,3	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	1 177	---	1 131	---	2 308	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	473	40,2	401	35,5	874	37,9	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	120	25,4	76	19,0	196	22,4	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	78	16,5	13	3,2	91	10,4	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	68	14,4	40	10,0	108	12,4	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	207	43,8	272	67,8	479	54,8	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien qu'elle soit encore loin d'être paritaire, la représentation des femmes au sein des mairies et des conseils municipaux est un peu plus élevée dans la région des Laurentides que dans le reste du Québec. Avant sa dissolution, les femmes sont encore peu présentes au sein de la Conférence régionale des élus (CRÉ), instance névralgique du développement régional, et ce, contrairement aux commissions scolaires où elles décident à égalité. La représentation des jeunes de moins de 35 ans au sein de ces instances politiques et lieux décisionnels tend à être plus égalitaire, mais elle demeure très marginale.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. Les femmes siègent plus souvent comme conseillères municipales qu'à la tête des municipalités, et ce constat se vérifie au fil des ans.

En 2012, on dénombre 14 mairesses parmi les 76 municipalités de la région des Laurentides, soit 18,4 % des postes disponibles (16,1 % au Québec). Les femmes occupent 31,7 % des postes dans les conseils municipaux, soit une hausse par rapport aux résultats de 2007 (29,1 %). Depuis 2013, on compte maintenant 2 femmes parmi les 8 personnes élues à un poste de préfet ou de préfète d'une municipalité régionale de comté (MRC). Au Québec, les femmes occupent 29,3 % des postes

dans les conseils municipaux et 13,5 % des postes à la tête d'une MRC. Si, à la lumière des statistiques tenues par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), les analystes ont pu dire au début des années 2000 que, au rythme où allaient les choses, la parité serait atteinte dans quelque 80 ans, les données actuelles, tant pour la région que pour l'ensemble du Québec, tendent à confirmer cette estimation.

Les moins de 35 ans sont pratiquement absents de la mairie : on ne compte qu'un seul maire de ce groupe d'âge en 2012. De même, les jeunes occupent seulement 42 des 480 postes au sein des conseils municipaux (8,8 %); parmi ces jeunes, on note 50,0 % de femmes, proportion qui demeure inchangée depuis 2007. Cependant, ces résultats sont encourageants si l'on considère que les conseils municipaux jouent souvent un rôle de tremplin vers la mairie. Au Québec, les moins de 35 ans occupent 1,9 % des postes de maire ou de mairesse (10 femmes et 11 hommes) et 10,5 % des sièges dans les conseils municipaux, dont 41,9 % qui le sont par des femmes. La représentation des moins de 35 ans et la proportion des femmes dans ce groupe d'âge connaissent une hausse par rapport aux résultats de 2007.



TABLEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DES LAURENTIDES, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
LAURENTIDES														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	15	14	76	76	19,7	18,4	0	0	1	1	0,0	0,0	1,3	1,3
CONSEILS MUNICIPAUX	139	152	478	480	29,1	31,7	12	21	24	42	50,0	50,0	5,0	8,8
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	0	0	8	8	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	15	10	45	44	33,3	22,7	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEIL EXÉCUTIF	1	1	10	10	10,0	10,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	3	3	5	5	60,0	60,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	52	51	109	109	47,7	46,8	3	2	5	4	60,0	50,0	4,6	3,7

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ)²⁴ étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Elles avaient pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ministre sur le développement de leur région. Les CRÉ avaient par ailleurs l'obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes à la vie démocratique et des femmes, selon les principes de l'égalité et de la parité. Ainsi, la présence des femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ était importante afin de s'assurer que la planification régionale intègre leurs besoins et leurs attentes.

En 2012, le conseil d'administration de la CRÉ des Laurentides était composé de 44 membres votants, dont 10 femmes (22,7 %); au Québec, cette proportion atteignait 25,8 %. Les jeunes de moins de 35 ans étaient absents de cette instance. Au Québec, 23 des 644 membres des conseils d'administration des CRÉ avaient moins de 35 ans; parmi ces personnes, 30,4 % étaient des femmes, proportion en baisse par rapport au taux de 2007 (40,0 %). Il y a donc un recul sur ce chapitre au Québec.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires du Québec ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire, de même que l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés. Les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes dont la plupart sont élues au suffrage universel. Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentantes et les représentants des écoles, tandis que la personne qui assumera la présidence est nommée par ceux et celles qui ont été élus, et ce, pour une période de 4 ans²⁵.

La région des Laurentides compte quatre commissions scolaires francophones, soit les commissions scolaires des Laurentides, Pierre-Neveu, de la Rivière-du-Nord et de la Seigneurie-des-Mille-Îles, et une commission scolaire anglophone, Sir-Wilfrid-Laurier²⁶. Les femmes occupent 51 des 109 postes de commissaires (46,8 %) et 3 des 5 postes dévolus à la présidence du conseil des commissaires. Les jeunes de moins de 35 ans occupent 4 des 109 postes de commissaires en 2012, dont 2 qui le sont par des femmes. De 2007 à 2012, la représentation des moins de 35 ans au sein de cette instance a diminué, passant de 4,6 à 3,7 %, tout comme la proportion de femmes parmi ces jeunes, qui demeure paritaire, bien qu'elle ait baissé de 60,0 à 50,0 %.

Au Québec, les femmes occupent 49,4 % des postes de commissaires et elles assument la présidence dans 45,1 % des commissions scolaires. On compte seulement un président et 69 commissaires (4,7 %) âgés de moins de 35 ans. Aucune jeune femme n'est présidente, mais elles forment tout de même la majorité des jeunes commissaires.

24 Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2015.

25 L'année 2007 a été la dernière année d'élections générales scolaires. Le projet de loi n° 86, sanctionné en juin 2010, a reporté les élections prévues en 2011 au 2 novembre 2014. Ce délai permettra de restructurer le système en place, de mieux faire connaître les enjeux en éducation et, ultimement, de rehausser le taux de participation aux élections scolaires. Il est prévu que, dorénavant, les conseils des commissaires seront plus petits, qu'un plus grand nombre de parents y siégeront et que la présidence sera accessible par le suffrage universel.

26 La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier englobe aussi le territoire des régions de Laval et de Lanaudière. Les chiffres de cette commission scolaire sont inclus dans la présente section.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les

femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Et la représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, suivait une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013a). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux 2013*, [en ligne], Québec, Association des centres jeunesse du Québec, www.acjq.qc.ca/public/a14178bc-45b5-4a12-b27e-38017be-2da39/mes_documents/bilans/acj1302_bilan_2013_web_rev1.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013b). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec, note d'information*, [en ligne] Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois,

parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014). Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un em-

ployeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculosquelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

